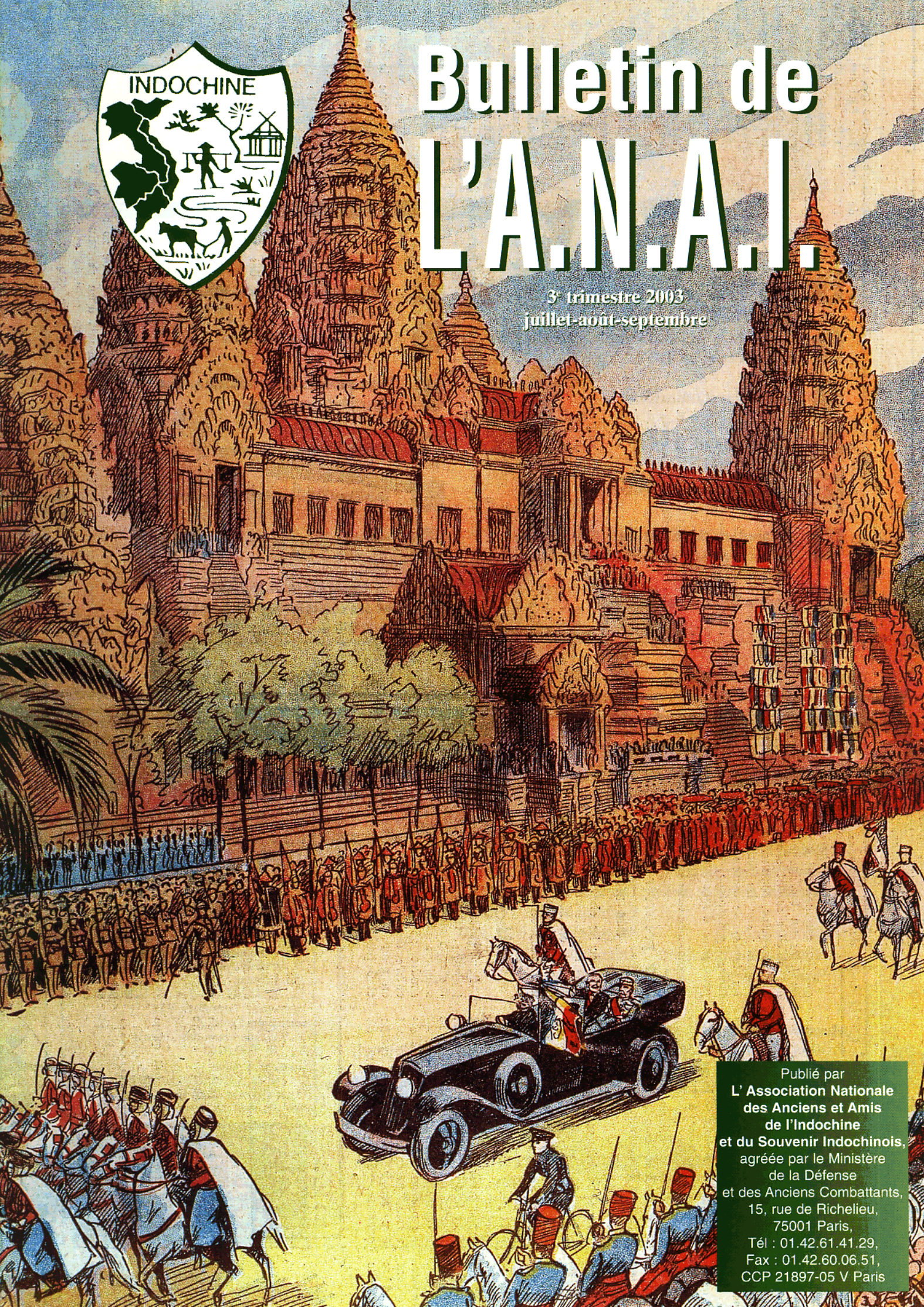




Bulletin de L'A.N.A.I.

3^e trimestre 2003
juillet-août-septembre



Publié par
**L' Association Nationale
des Anciens et Amis
de l'Indochine
et du Souvenir Indochinois,**
agrée par le Ministère
de la Défense
et des Anciens Combattants,
15, rue de Richelieu,
75001 Paris,
Tél : 01.42.61.41.29,
Fax : 01.42.60.06.51,
CCP 21897-05 V Paris



Sommaire

- | | |
|---|---|
| 3 20 juillet, une date pour qui ? | 16 Réflexions sur l'Indochine Française |
| 4 La grande fête de l'imaginaire colonial à Vincennes en 1931 | 20 La pagode souterraine |
| 8 Nouvelles d'Indochine | 23 Annonces d'associations amies
Courier des lecteurs |
| 10 Le Dragon de la RC4 | 24 Livres en vente au siège |
| 12 Comité national d'entraide | 25 Bibliographie - Avis de recherche |
| 13 Le soutien des Etats-Unis d'Amérique à l'armée vietnamienne (additif) | 26 Nécrologie - Vie des sections |
| 14 Fondation du Dai Cô Viêt | 34 Le souvenir indochinois et les cérémonies du 2 novembre |

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON
 Premier Vice-président : Général Paul RENAUD
 Vice-Présidents, chargés de mission : Docteur Pierre NGUYËN
 : Général Michel TONNAIRE
 Secrétaire général : Mireille de LABRUSSE
 Secrétaire général adjoint : Sabine DIDELOT
 Trésorier général : André SCHNEIDER-MAUNOURY

Membres d'honneur

Professeur Jean DELVERT, François LE BOUTEILLER, Colonel Albert LENOIR, Michel ROUX, Amiral Jean TARDY, Suzanne VIDAL de la BLACHE.

Administrateurs

Colonel BLAISE, Marie BOUDOU LÊ QUAN, Michel CHANU, Claude-Pierre FRANÇOIS, Colonel André GROUSSEAU, Commandant Hervé de LA BROUSSE, Thérèse LUCAS-POTIER, Général Georges PORMENTÉ.

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des publications de presse : N° 1632-D.73
 Directeur de la publication : Général Guy SIMON
 Directeur de la rédaction : Marie BOUDOU LÊ QUAN
 Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT
 Secrétaire de la rédaction : Régine PUZIN
 Adresse de la revue : 15, rue de Richelieu
 75001 Paris - Tél. : 01.42.61.41.29
 Fax : 01.42.60.06.51
 Réalisation graphique : Italic Communication
 24, rue de Fauville
 27000 Evreux
 Tél. : 02.32.39.15.49 - Fax : 02.32.39.28.98
 Impression : Imprimerie ETC
 avenue des Lions - ZI
 76190 Sainte-Marie-des-Champs.
 Tél. : 02.35.95.06.00
 Routage : Routex
 2-6, rue du Bois de l'Epine - BP 125
 Courcouronnes 91004 Evry Cedex
 Tél. : 01.60.87.34.34

© Bulletin de l'ANAI - 3^e trimestre 2003
 Abonnement annuel : 11 €
 L'ANAI se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
 Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.



EDITORIAL

par le Général de Division Guy SIMON
Président de l'A.N.A.I.

Le 20 juillet 1954 à Genève la France et le Viêt Minh convinrent d'abandonner au communisme la moitié nord du Viêt Nam et deux provinces septentrionales du Laos. Treize millions d'Indochinois basculèrent derrière le rideau de fer.

Présentes aux négociations, la Chine et l'Amérique se réjouissent : la Chine parce qu'elle arrimait un satellite à sa frontière, l'Amérique parce que l'éviction de la France était son but depuis quinze ans.

L'opinion du Viêt Nam, réduit à ne plus être que le Sud-Viêt Nam, ne fut pas sollicitée. Les Etats Unis exigèrent que la France empêchât l'empereur Bao Daï de rentrer à son poste.

La population française métropolitaine fut soulagée, car le départ du contingent pour l'Indochine n'était plus à l'ordre du jour.

L'armée française pleura.

o o o

Aujourd'hui les anciens combattants d'Indochine veulent faire mémoire de leurs camarades morts pour la France, à une date indiscutable qui transcende la diversité des opérations et des territoires.

Si la guerre s'était achevée dans l'honneur, la date du 20 juillet aurait pu convenir. Mais, d'une part, le cessez-le-feu n'a pas été respecté ; de nombreux soldats de l'Union Française sont encore tombés postérieurement.

D'autre part et surtout, il serait odieux de célébrer l'abandon d'amis pour lesquels nous nous sommes battus. Fêtons-nous l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne en 1871, la partition de la France en trois zones en 1940 ?

Curieusement ou non, d'ailleurs, le 20 juillet est devenu le jour de mémoire d'une association d'obédience communiste, dont les fondateurs s'étaient opposés à la lutte contre le Viêt Minh en sabotant l'effort de guerre français (1). A quels morts pensent-ils chaque année sous l'arc de triomphe ?

o o o

Le Comité National d'Entente des Associations d'Anciens d'Indochine a demandé au Président de la République de célébrer dans le recueillement le cinquantenaire de l'année tragique 1954 par une cérémonie aux Invalides le 8 juin 2004, anniversaire de l'inhumation à Notre Dame de Lorette du Soldat Inconnu d'Indochine.

Le 8 juin demeurera ensuite le jour de mémoire des guerres d'Indochine.

(1) L'amnistie empêche de nommer les déserteurs, les mutins et les saboteurs.

20 juillet,
une date
pour qui ?

La grande fête de l'imaginaire colonial à Vincennes en 1931



L'illustration/Keystone n° special 1931. Le jeune Empereur d'Annam, M. Albert Sarraut et le Gouverneur Général Pasquier.

En ce bel après-midi du 6 mai 1931, Gaston Doumergue dans l'ultime année de son septennat présidentiel quitte l'Élysée. Sa voiture traverse Paris en direction de la Porte Dorée, à l'angle de l'avenue Daumesnil et du boulevard Poniowski. En bordure du bois de Vincennes surgissent peu à peu les contours étranges d'une cité éphémère, celle de l'Exposition Coloniale Internationale et des Pays d'Outre-Mer. Aux côtés du Chef de l'Etat se trouve le Maréchal Lyautey, maître d'œuvre de l'entreprise, alors que le protocole eût exigé à cette place un Ministre en exercice, voire le Président du Conseil. Cette infraction aux usages montre à tous la reconnaissance de la République envers son ancien Résident Général au Maroc, haute figure de la colonisation.

Le rideau s'ouvre sur une scène majestueuse, un spectacle d'« exotisme ludique et de scénographie didactique » décrit par deux agrégés d'Histoire, Catherine Hodeir et Michel Pierre, dans un ouvrage récent (1) qui couvre la plupart des questionnements que l'on peut encore se poser aujourd'hui sur cette initiative originale et sa brillante réussite, à la veille de sombres nuages sur notre Empire. La bibliographie de l'ouvrage est copieuse ; cependant avec les archives dont nous disposons, inédites pour la plupart, nous avons exploré d'autres pistes : « L'illustration », album hors série, deuxième édition 1931, 23 mai, 27 juin et 25 juillet, ainsi que les correspondances privées de Giberte de Coral-Rémusat (1903-1943), orientaliste toulousaine, et de Victor Goloubew (1878-1945) secrétaire-bibliothécaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO) à Hanoï. Citons encore « Le Temple d'Angkor Vat, à propos de l'Exposition Coloniale, 1931 » (2) par Gilberte de Coral-Rémusat, qui venait, deux ans auparavant, de passer quelques jours de fascination, d'éblouissements et d'épuisantes déambulations sur le site même d'Angkor. Elle est donc habilitée à décrire et juger, ce qu'elle fait d'une plume agréable et sans esprit de critique ou de louanges extrêmes :

« Angkor Vat, tel que nous le présente aujourd'hui le bois de Vincennes, ne manque pas d'une certaine grandeur. Ceux qui ne connaissent pas le véritable Angkor sont impressionnés par la majesté des cinq dômes qui se profilent sur le

ciel ; une reconstitution discutable les a, par malheur, agrémentés de flèches effilées comme on en trouve au sommet des pagodes siamoises modernes. L'édifice élevé qui se dresse à l'extrémité de la chaussée de pierre correspond au massif central du temple original. L'ensemble des enceintes concentriques, les cours tantôt dallées tantôt gazonnées, les longues galeries de bas-reliefs, les bassins extérieurs et enfin l'immense clôture entourée de vastes douves n'ont pu trouver place aux portes de Paris. Abordons cependant l'escalier qui monte au sanctuaire : pour en faciliter l'usage au public, sa pente a été considérablement adoucie. Au Cambodge, la brusque élévation des degrés confère au gigantesque soubassement une écrasante majesté. Gravissant les larges marches que l'on nous offre, passons entre les lions qui se cambrent sur les échiffes. Admirez l'harmonieux déploiement des toitures dont une patine heureuse rend assez fidèlement les reflets amarante. Quelques pas encore, et nous voici au seuil des galeries conduisant à la tour centrale, Saint des Saints, qui, dans la présente reconstitution, abrite les portraits des gouverneurs généraux de l'Indochine : « Angkor Vat laïcisé ». Et l'article qui avait ouvert sur un cliché de l'EFEO : « Angkor Vat, vue générale du temple » se termine par « Le temple d'Angkor interprété par M. Blanche ».

La réalisation du temple d'Angkor fut menée avec sérieux et talent. Suivant Hodeir et Pierre, la réalisation confine à



La foule s'engouffrant dans le « temple d'Angkor ».

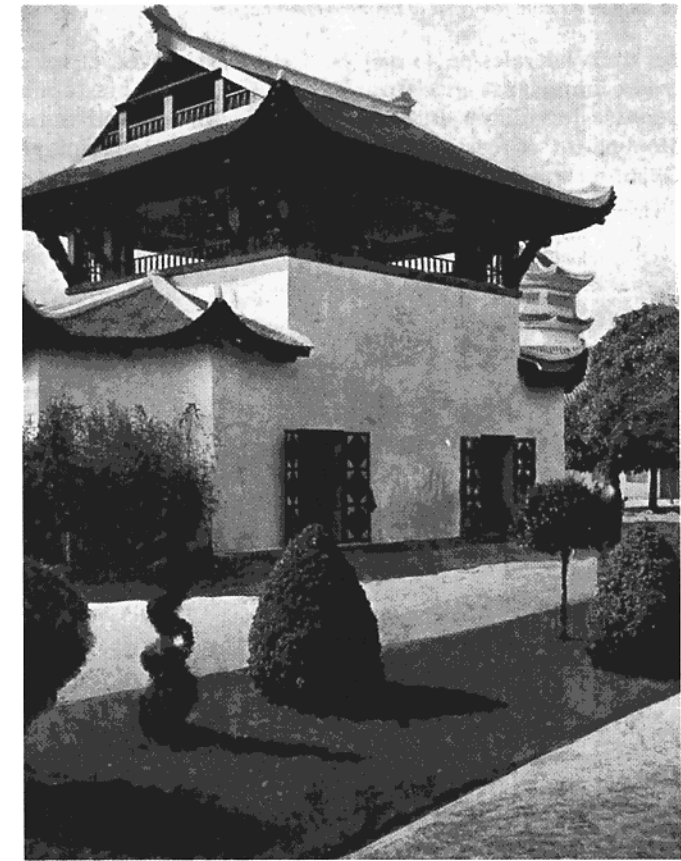
l'exploit technique : les architectes Charles et (son fils) Gabriel Blanche avaient comme mission de reproduire à l'identique le troisième étage du massif central du temple, tout en aménageant l'intérieur, adapté à une intense circula-

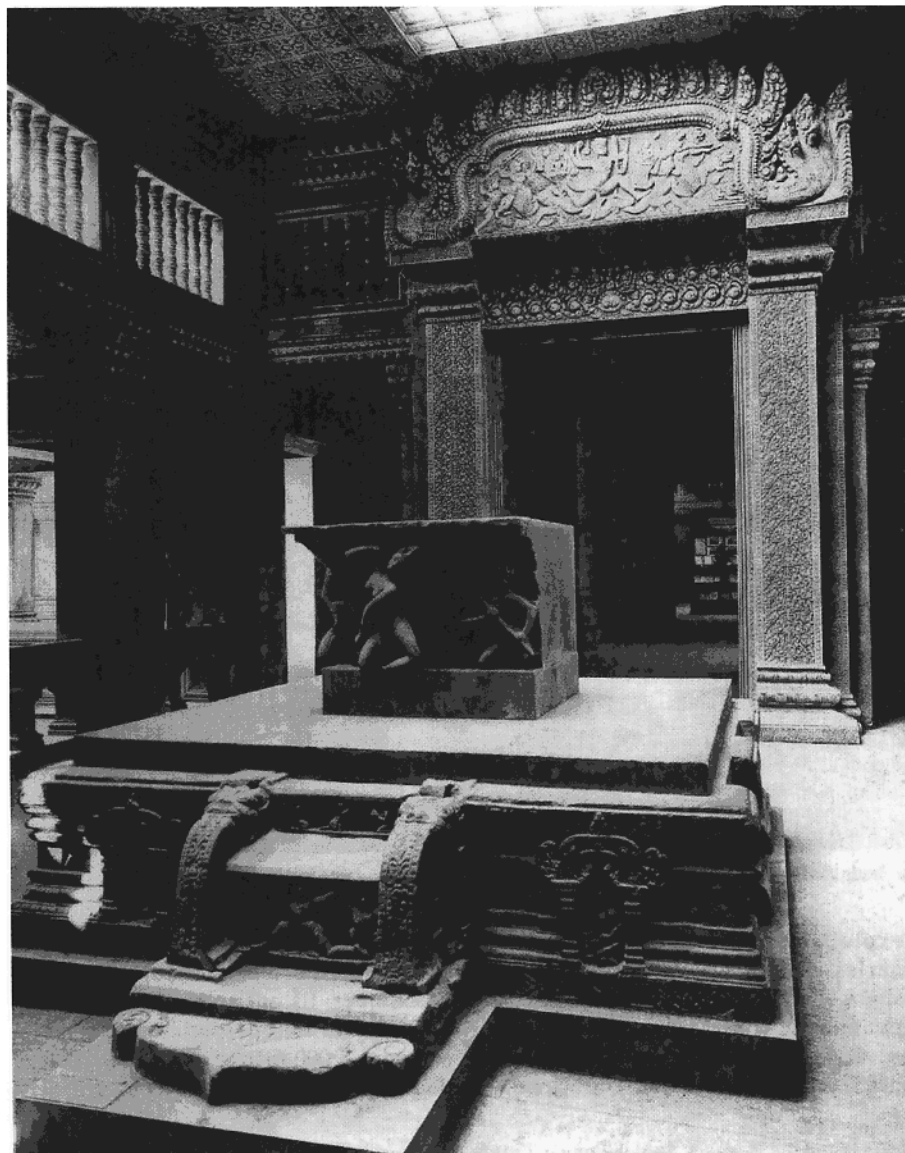
tion de visiteurs, destiné à l'accrochage d'expositions et à la réalisation de pièces spécifiques. Ils ont su restituer les proportions du temple pour un ensemble couvrant 5 000 mètres carrés, une flèche de la tour centrale de 55 mètres, et celles

Le pavillon du Cambodge



Le pavillon du Tonkin





La salle de l'École française d'Extrême Orient.

des tours latérales de 43 mètres.. Cette masse imposante et entourée d'eau dépasse le volume du Sacré-Cœur à Montmartre, et réussit à créer l'illusion. Quant au staffeur, M. Auberlet, sa virtuosité témoigne de la science qu'il a dû

déployer, et les connaisseurs admirent les décors fabuleux des hauts et bas reliefs qui imitent le grès gris, aux nuances parfois presque roses. Un expert du musée Guimet, Albert Le Bonheur, précise : « Ils témoignent, pour certains



Le pavillon de la Cochinchine.

d'entre eux, d'un état que les originaux (ayant subi les dégradations dues à la mousson et à la végétation luxuriante des tropiques) avaient encore plus d'un demi-siècle auparavant, lors des premiers relevés ». Autre exploit, la technique réalisée à partir de la coupole transparente (90 % de luminosité transmise, au lieu des 65 % usuels). Les voûtes des étages sont constituées de pavés de verre de grandes dimensions et les planchers sont translucides. La lumière naturelle est ainsi diffusée jusqu'au rez-de-chaussée du temple, à 12 mètres de la coupole. 80 dioramas sont répartis dans les différentes salles, et on souligne la beauté du « mur d'images » fait d'un millier de diapositives sur verre, éclairées en permanence. Les visiteurs découvrent à l'étage inférieur les salles des produits miniers, des matières premières industrielles, des textiles, des produits alimentaires et agricoles, du commerce et des banques. A l'étage intermédiaire sont présentés l'instruction publique, l'assistance médicale et la santé, les arts indigènes et français avec l'École des beaux-arts d'Hanoï, les livres. A l'étage supérieur, la salle centrale est celle de l'archéologie, aménagée pour l'École française d'Extrême-Orient d'Hanoï par M. Goloubew. Elle voisine avec l'histoire et l'ethnologie.

Le succès populaire est bien au rendez-vous : les jeudis, samedis et dimanches, jours de grande affluence, les visiteurs sont canalisés en groupe de 500... Les statistiques globales sont impressionnantes : certainement plus de 8 millions de visiteurs payants, dont 4 de la région parisienne, 3 millions de provinciaux et 1 million d'étrangers. « Divine surprise », cette exposition permit un bénéfice de 30 à 35 millions de francs, ce qui ne s'était jamais produit...

Victor Goloubew obtint un très large succès pour la qualité, le goût, le raffinement et l'excellence de la présentation de la salle de l'EFEO, vaste et bien éclairée, fort bien située au cœur du temple, mettant en valeur des chefs-d'œuvre des arts khmer du Cambodge et cham de l'Annam, datés de siècles qui voyaient s'épanouir chez nous l'art roman. Il réussit à intriguer les visiteurs de ce « temple d'Angkor » dans une salle où la statuariale khmère est fixée à l'intérieur des forts piliers de soutènement, tandis que le Champa (qui était inconnu) focalisait les regards avec deux pièces majeures placées au centre. Il les décrit – et explique – ainsi (3) :

« Le piédestal de My Son (VII^e siècle - 2,73 mètres de côté) : Ce qui attire le plus notre attention, c'est une suite de petits bas-reliefs dont l'ensemble constituait le parement d'un piédestal d'idole. Ils évoquent la vie des saints ermites au milieu des montagnes boisées, peuplées de sangliers, de cerfs et de tigres. Dans

ces scènes qui sont peut-être l'illustration d'un texte sanskrit, la musique tient une très grande place. Nous assistons également à un sacrifice au pied d'un arbre, à une leçon donnée par un brahmane à un néophyte agenouillé devant lui, à une séance de massage... Les marches du piédestal sont ornées de porteurs d'offrandes et de génies célestes dont l'attitude n'est, à proprement parler, ni celle de la danse ni celle du vol à travers l'espace, et qui paraissent soulever dans l'air un palais ou un trône invisible.

« La partie centrale du piédestal de Tra Kiêu (X^e siècle, les « figurines » ont 0,63m. de haut, pour un ensemble qui pouvait faire 3 mètres de côté et 1,15 mètres de haut). Le principal sanctuaire de Tra Kiêu abritait un autel gigantesque autour duquel des sculptures en haut-relief se déroulaient à la façon d'une frise de quelque vingt mètres de longueur. Le sujet interprété par l'artiste était un cortège de danseurs et de musiciens accompagnant un char sacré. Par malheur, il ne subsiste de cette œuvre capitale que des morceaux plus ou moins mutilés, mais le peu qui en reste suffit pour attester la haute valeur esthétique de l'ensemble disparu. Les attitudes des danseuses sont d'une séduisante souplesse et toutes pénétrées de rythme. Quant aux musiciens, ils paraissent être entraînés, eux aussi, par la cadence accélérée qui règle le mouvement du cortège. Devant ces sculptures si étonnantes de vie et de vérité, on ne tarde pas à se rendre compte de l'emprise que la musique a exercée sur la plastique chame ». Jamais ces pièces exceptionnelles n'avaient bénéficié d'un aussi large public non asiatique.

Soulignons à ce propos un des buts peu connus de l'EFEO : Faire connaître à l'Europe les arts anciens de l'Indochine, sans diminuer le patrimoine artistique dont elle a la charge. « Les pièces uniques restaient en Indochine, mais pour les autres, celles dont on possède plusieurs exemples d'un même type, certaines venaient en France... pour consti-



tuer aux musées Guimet à Paris et Labit à Toulouse une véritable histoire des arts khmers et chams par des sculptures originales » (Professeur Philippe Stern, 1945). Ici, les pièces uniques et exceptionnelles du Champa, le piédestal de My Son et celui de Tra Kiêu, après ces quelques mois de vedettariat, retrouvent leur musée cham de Tourane (Da Nang).

Pour l'inauguration de l'Exposition Coloniale, nous nous retrouvons au 6 mai 1931, et l'illustration fort rare que nous présentons en couverture de ce bulletin (4) permet de suivre ce que les reporters de nombreux pays ont écrit. Les officiels, en trois véhicules, s'engagent sur la route des Fortifications, alors que retentissent cent un coups de canon tirés du polygone de Vincennes, pour une revue organisée tout au long du trajet par des détachements de troupes indigènes qui présentent les armes devant les pavillons de leurs pays. Le petit groupe des trois voitures officielles est escorté par un escadron de spahis aux chatoyantes couleurs et par quelques policiers à pèlerine, pédalant dignement sur leurs bicyclettes de service. Le Président et sa suite font en une demi-heure le plus prestigieux tour du monde, avec un seul regret : les vastes espaces vides qui étaient offerts à la Grande-Bretagne, à la tête du premier des empires, et qui n'a



pas voulu se joindre à la fête... Puis les personnalités, accueillis par M. Pierre Laval, Président du Conseil, et M. Paul Reynaud, Ministre des Colonies, se retrouvent dans la salle des fêtes du Musée permanent des colonies, le seul édifice qui subsistera de toute ces constructions éphémères. Après les quatre discours officiels (le Maréchal Lyautey, commissaire général de l'Exposition, qui définit l'esprit de l'action coloniale française. M. de Castellane, Président du Conseil Municipal, qui exprime la gratitude de la capitale envers une entreprise utile au développement de son urbanisme, le Prince di Scalea, qui remercie la France au nom des délégués étrangers, M. Paul Reynaud, qui magnifie le rôle de l'Europe, partie il y a quatre siècles à la découverte du monde et, pour conclure, définit la vocation coloniale de la France), le Président de la République déclare l'Exposition solennellement ouverte. Les personnalités se dispersent et les photographes sont très affairés à prendre des clichés sous le péristyle et devant une Minerve de bronze doré, de Léon Drivier, casquée à la gauloise pour symboliser « la France et la paix ». Pour notre satisfaction, ils n'ont pas « raté » le cliché du jeune Empereur d'Annam, entre M. Albert Sarraut et le Gouverneur Général Pasquier. « beau comme un arbre de Noël », dit la jeune et impertinente Gilberte).

Lydia et Jean-Pierre Raynaud

(1) Catherine Hodeir et Michel Pierre : 1931. La mémoire du siècle, l'Exposition Coloniale (Editions Complexe, Bruxelles, 1991).

(2) Gilberte de Coral-Rémusat : Le temple d'Angkor Vat, sa position dans l'art khmer, à propos de l'Exposition Coloniale de 1931, Revue de l'art ancien et moderne, IV, juin-décembre 1931.

(3) Victor Goloubew : Art et archéologie de l'Indochine, 1931, (« Indochine », volume I, ouvrage publié par M. Sylvain Lévi pour l'Exposition Internationale de Paris, Société d'Éditions).

(4) Bridgeman-Giraudon (Le Pèlerin du 24 mai 1931)

La fin du Musée des Colonies en 2003

Le 31 janvier 2003, le Musée des arts africains et océaniques a fermé ses portes. Cette fermeture est passée inaperçue. Tous ceux qui ont été mêlés de près ou de loin à l'œuvre coloniale de la France connaissent l'existence de ce magnifique bâtiment de la Porte Dorée inauguré pour l'exposition coloniale de 1931, à la gloire de l'empire colonial français.

Tout avait été conçu pour frapper l'imagination des visiteurs. Pour ce musée colonial on avait choisi le grand et le beau : des mosaïques remarquables sur les sols, des bois précieux pour les meubles, des laques délicates. Comme pour les peintures et les sculptures, les meilleurs artistes avaient été choisis. Les allégories rendaient honneur aux relations entre la métropole et les continents où le drapeau français avait été planté, et aux apports de la France à ses colonies.

Ce fut, sans doute, le dernier bâtiment édifié à la gloire de l'œuvre coloniale et à celle de nos explorateurs, missionnaires, marins et de ces colons bâtisseurs d'empire, dont la France prétend aujourd'hui effacer la mémoire.

Par la suite, on changea le nom en « Musée de la France d'outre-mer ». Puis la fièvre destructrice de la colonisation faillit lui être fatale. Par chance, M. André Malraux, ministre de la culture du général De Gaulle, appréciait l'art khmer. En 1960, le bâtiment fut rebaptisé « Musée des arts africains et océaniques ». C'est sous cette appellation que l'ancien Musée des colonies vient de fermer ses portes, l'ensemble des collections, soit vingt-huit mille objets, étant dispersé entre le Musée du quai Branly à construire et le Musée du Louvre.

La fermeture du Musée des Colonies est symbolique de l'acharnement de certains de tous bords à gommer des siècles d'histoire dont nous n'avons pas à rougir, bien au contraire, même si, comme toute aventure humaine, l'épopée coloniale eut ses zones d'ombre. Valait-il mieux laisser les populations dans la misère, les abandonner à la maladie du sommeil, au paludisme, à l'anthropophagie, à l'esclavage, à la sorcellerie ? Ce fut la grandeur de la France de leur apporter l'alphabetisation, l'hygiène, la médecine, la justice, la paix, une administration intègre et la croissance économique.

A la colonisation a succédé l'aide humanitaire déployée par les nations occidentales pour se donner bonne conscience. Consistant à « gaver le bourreau pour nourrir les victimes », elle ne saurait faire illusion très longtemps.

L'œuvre coloniale française fut une réussite en elle-même. Le bâtiment de la Porte Dorée demeure. Retournons lire la liste de ceux qui ont fait rayonner le nom de la France sur tous les continents et arrêtons-nous un instant pour saluer la belle inscription figurant sur sa façade ouest : « A ses fils qui ont entendu l'empire de son génie et fait aimer son nom au-delà des mers, la France reconnaissante ».

Rodolphe-André Benon

NOUVELLES D'INDOCHINE



I - VIÊTNAM

Le nouveau centre culturel français de Hanoï a été inauguré le 6 septembre. Proche de l'opéra, il comprend un vaste hall d'exposition, un auditorium de 240 places et une bibliothèque-médiathèque avec accès à l'internet.

Cinq cyberdissidents sont actuellement emprisonnés pour leurs activités sur internet. Trois condamnations ont été prononcées : Lê Chi Quang 4 ans pour appel à des réformes politiques, Nguyễn Khắc Toan 12 ans pour correspondances avec des organisations de défense des droits de l'homme, Pham Hong Son 13 ans pour diffusion d'un article américain sur la démocratie. Deux inculpés attendent leur procès : Nguyễn Vu Binh et Trần Khuê.

L'ambassade de France a protesté contre la suspension autoritaire le 15 juillet de l'hebdomadaire « Sinh Viên Việt Nam (L'étudiant vietnamien) », qui bénéficie du programme français de formation des journalistes.

Le 24 juin, Viêt Nam Airlines a inauguré sa ligne directe Hanoï-Paris sur Boeing 777-200-ER. Durée du vol : 12 heures 30.

Le 26 juin, le Viêt Nam et l'Indonésie se sont accordés pour réduire leur production de café afin d'enrayer la chute des cours mondiaux.

Une révision de la loi portant statut du terrain est en cours ; le projet devrait être soumis à consultation

populaire. Le sol reste propriété légale du peuple. L'Etat se charge de son administration ; il peut déléguer aux organismes et aux personnes le droit d'utiliser, de céder, de léguer, de vendre les parcelles.

La définition de ces principes en 1996 a suscité de nombreuses réclamations concernant les réquisitions et confiscations anciennes ou actuelles, contre lesquelles de multiples plaintes sont déposées.

L'ONU classe le Viêt Nam 109^e sur 175 au tableau des « indices de développement humain ».

La Commission Européenne a fait don de 27 ambulances réparties entre la provinces de Thai Binh, Binh Thuan et An Giang.

Le Viêt Nam accueillera en avril 2004 la foire commerciale de l'ASEAN au parc des expositions de Hanoï.

Dans les huit premiers mois de 2003 la production industrielle a augmenté de 15,9 % par rapport à la même période de 2002. Les plus fortes augmentations concernent les machines diesel et le prêt à porter.

En même temps le déficit commercial s'est dangereusement accru, à cause de l'accroissement des importations (fer et acier 45,7 %, matériel électrique 41,5 %, pétrole raffiné 23,5 %) non compensé par celui des exportations (textiles 57,9 %, café 64,5 %, caoutchouc 41,7 %, noix de cajou 33,7 %, riz 4,9 %, pétrole brut 27 %).

Le Viêt Nam reste le troisième exportateur mondial de riz derrière la Thaïlande et l'Inde. Mais en 2002 son plus gros acheteur était l'Irak...

La construction d'un complexe sino-vietnamien de production de cuivre à Lao Cai a commencé le 17 septembre ; les travaux devraient durer deux ans.

La compagnie d'assurance française Gras Savoye vient d'obtenir une licence pour exercer au Viêt Nam.

La loi 68/ND-CP, applicable depuis le 1^{er} janvier 2003, veut « moraliser » le mariage des Vietnamiennes avec des étrangers en interdisant l'intervention d'intermédiaires rémunérés. Les associations de femmes et les comités populaires joueront éventuellement un rôle de conseil et d'enquête. (NDLR : Ce dispositif doit viser principalement les mariages avec des Chinois.)

Ambassadeur Phan Van Phi



II - CAMBODGE

L'ASEAN à Phnom Penh

Le Cambodge a présidé l'ASEAN du 1^{er} juillet 2002 au 1^{er} juillet 2003. La dernière session des ministres sous son autorité s'est déroulée à Phnom Penh du 16 au 19 juin. La Birmanie a fait l'objet d'une admonestation pour l'arrestation de Mme Aung San Suu Kyi.

Colin Powell a assisté à la dernière séance. Il a exhorté Hun Sen à la tenue d'élections libres fin juillet et a réclamé l'immunité des ressortissants américains devant la cour pénale qui jugera les Khmers Rouges. Une aide financière est promise sous ces conditions.

Le 31 mai sept protocoles d'accord avaient été signés par le Cambodge et la Thaïlande pour manifester le rétablissement des relations normales entre ces deux pays.

Les élections à l'Assemblée Nationale

Elles se sont déroulées le 27 juillet dans le calme. Les résultats ont été proclamés le 12 août. Vingt-deux partis étaient candidats ; dix-sept d'entre eux avaient signé un code de bonne conduite devant le président du Comité National Electoral. Quelques rivalités s'étaient produites au sein de la famille royale, les princes Chakrapong et Naradipo (celui-ci à l'identité discutée) contestant la primauté du prince Ranaridd. Le PPR (Hun Sen) a obtenu 73 sièges, le FUNCPEC (Ranaridd) 26 sièges, le PSR (Sam Rainsy) 24 sièges.

23 500 observateurs, dont 400 étrangers, avaient surveillé la campagne électorale et 100 000 la tenue des bureaux de vote. L'Union Européenne avait dépêché 106 représentants, les autres étaient envoyés par le Japon, la Malaisie, la Francophonie, des ONG américaines et cambodgiennes (COMFREL, NICFEC). Les habituelles critiques se sont donné libre cours : « Le PPR distribue du riz ou de l'argent, le FUNCPEC des sarongs, le PSR des cachets de vitamines ».

L'Australie, la Chine, la Belgique, la France et l'Inde ont subventionné les élections (cette dernière offrant 26 000 pots d'encre indélébile pour marquer l'index des électeurs dans les bureaux de vote).

Autres informations

Le projet de loi anti-corruption a été adopté en conseil des ministres le 20 juin. Il sera soumis à la nouvelle assemblée nationale, de même que l'accord du 17 mars entre le Cambodge et l'ONU pour le jugement des Khmers Rouges.

1400 Cambodgiens réfugiés aux Etats-Unis ont été condamnés par la justice américaine. Leur expulsion (« double peine ») a commencé le 22 juin 2002 et s'échelonne sur plusieurs années.

Des pourparlers sont en cours pour investir la Société Générale de Surveillance suisse, à la place de l'ONG britannique Global Witness, de la mission d'observation de la déforestation illégale. L'ONU estime que 80 % des forêts cambodgiennes ont disparu dans un trafic de contrebande avec la Thaïlande et le Viêt Nam.

La France a accordé 1,4 millions d'euros pour la modernisation de la fonction publique, 4,5 millions d'euros pour l'accès à l'eau potable, 4 millions d'euros pour le développement de l'hévéaculture. Le Japon a donné 6,27 million de dollars pour le creusement de 165 puits, 154 500 dollars pour la construction de trois écoles. Les Etats-Unis ont donné 3 millions de dollars pour l'éducation des jeunes enfants. La Corée du Sud a promis 10 millions de dollars pour un pont à Kampot, la Thaïlande 6 millions de dollars pour quatre ponts reliant Koh Kong au réseau routier.

Le 2 septembre, Viêt Nam Airlines lance cinq vols hebdomadaires directs Hanoï-Siem Réap.

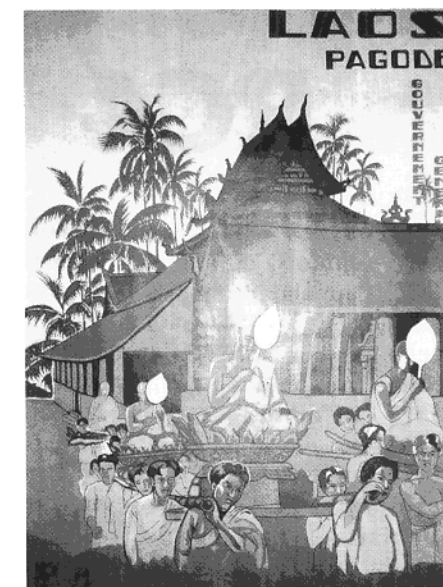
Le 13 juillet à Svay Prouhuot (province de Svay Rieng), deux-cents paysans ont mis à sac le temple d'une

secte protestante, accusée de monnayer les conversions, de critiquer les bonzes... et de provoquer la sécheresse.

La première promotion d'élèves de l'école hôtelière Sala Bai à Siem Reap porte le nom d'André Daguin. Pour la remise des diplômes le 29 août leur parrain a organisé une préparation et une dégustation de magret de canard, selon sa recette de l'Hôtel de France à Auch.

Avant la réunion de l'APEC (Coopération Economique Asie-Pacifique), qui rassemble à Bangkok vingt et un chefs d'Etat du 2 au 21 octobre, la Thaïlande a expulsé vers le Cambodge plusieurs centaines de vagabonds khmers.

M. Ngau Beng Eam



III - LAOS

Le 13 juin, la police thaïlandaise a arrêté un trafiquant en possession de césium 137 qu'il comptait revendre au réseau Al Quaida. Il s'était procuré cette matière radioactive au Laos.

Le 20 juin, l'autocar Paksé-Vientiane a été attaqué par des bandits à Thakhek : un mort, vingt blessés graves.

Le 5 août, une bombe a éclaté au marché de Vientiane.

Le 11 août, le chef opérationnel du réseau terroriste de la Jemaah Islamiya a été arrêté en Thaïlande venant du Laos avec un passeport espagnol.

Prince Phouangsavath

Le Dragon de la RC4



Tous les « Bé con » (enfants) du village l'appelaient respectueusement « Chu » (oncle). A son habitude, il trônait au pied du gros arbre qui ombrageait la petite place devant la pagode vétuste dont le vernis des dragons de la toiture semblait exhiber de navrantes blessures ouvertes. Il était devenu le « Khôn ngoan » (sage) de ce petit village tonkinois jouxtant la frontière avec la Chine, en cette région où tant de démons sont à l'affût des hommes.

Vêtu de son « ao » (tunique) noire qui faisait ressortir la blancheur du « cài quan » (« pantalon »), le « Ong già » (vieillard) maigre avait digne allure. Dans son visage couleur pain d'épice, ses yeux d'aveugle faisaient deux taches blanches entre le turban noir et la barbichette blanche peu fournie mais curieusement longue qu'il caressait machinalement de ses doigts noueux et effilés aux ongles soignés comme s'ils avaient été d'un

mandarin de jadis.

Parfois, le vieux « Chu » racontait la surnaturelle vision qu'eut son fils aîné dans les derniers jours de l'occupation française à la frontière, alors que les soldats récemment arrivés de France persistaient à vouloir réoccuper les postes que les Bô Dôis (soldats du Viêt Minh) reprenaient régulièrement.

Le fils aîné avait été endoctriné au bagne de Poulo Condore et était convaincu qu'il n'y avait pas à distinguer entre de bons Français et de mauvais Français : c'étaient des Français qui avaient colonisé le Nam Viêt (le nom antérieur du Viêt Nam), au nom de la Liberté et du Droit des Peuples. Ils violaient ainsi leurs nobles idéaux et voulaient maintenir leur colonialisme.

Lorsque le Japon annonça qu'il mettait fin à la guerre, l'alliance objective contre l'ennemi commun permit, grâce à l'appui occulte du Maréchal Comte Terauchi (commandant en chef de l'Armée Japonaise

du Sud, dont le P.C. était à Saïgon), de ramener les bagnards de Poulo Condore dans le delta où ils s'organisèrent. Ce qu'on appelait alors la « rébellion » disposa ainsi de milliers de « vengeurs » qui se répandirent dans Saïgon et y semèrent la terreur. Fils aîné, qui se distingua lors des coups de main, fut désigné par le « Comité » pour rejoindre le Tonkin. C'est ainsi que le « Ong Già » l'avait vu revenir dans les environs du village, auréolé du titre de martyr du Viêt Nam et de héros des combats contre les « colonialistes », promu à la tête des « Tu Vé » (milice locale).

Depuis que l'armée chinoise bordait la frontière sino-tonkinoise, la lourdeur des troupes françaises et la prise qu'elles donnaient aux informateurs multiples les rendaient inaptés à la guerre. Leur commandement en avait tiré la conclusion qu'elles devaient se replier vers le « delta utile », laissant le champ libre au gouvernement que dirigeait

« Oncle » Hô Chi Minh bien servi par son rusé Général Giap. Lorsque les Français prirent la décision de ce repli, les unités du Viêt Minh furent alertées pour qu'elles montent des embuscades le long de la RC4 (Route Coloniale N° 4) qui suivait la frontière, en liaison avec les bataillons du V.M. s'entraînant du côté chinois. Fils aîné commandait une unité locale, au sud de Dong Dang (N-O de Langson) où elle surveillait un petit poste isolé commandé par un capitaine ancien qui avait su entretenir le doute sur la date de l'évacuation de son poste. La réputation meurtrière de la RC4 n'était plus à faire, mais elle était la seule voie vers la mort ou la captivité, cheminant entre les falaises calcaires abruptes, propices aux embuscades laissant peu d'espoir à la réussite d'un passage sans trop de casse.

Fils aîné avait mission de la ralentir en lui causant des pertes. Ses moyens ne lui permettraient pas plus mais son action laisserait le

temps aux bataillons de Bô Dôis de venir remporter une victoire complète. Lorsque des espions infiltrés lui eurent appris que les Français feraient mouvement dans la nuit, il avait installé ses miliciens sur des surplombs de la RC4 d'où il pourraient grenader et mitrailler les Français, qui ne pourraient grimper au contact. Sans doute pour donner le change, les Français avaient, inhabituellement, fait célébrer par le vieux missionnaire en fin de journée une messe qu'ils avaient suivie avec un recueillement remarqué.

Les miliciens commençaient à se fatiguer à scruter la nuit calme, lorsque l'attention de leur chef fut attirée par des chuchotements de guetteurs. Il s'approcha près des deux hommes qui surveillaient la RC4 côté du poste. Ils tendirent la main vers le bas, sans dire un mot, et il vit dans les yeux de l'un de ces volontaires une sorte d'angoisse inhabituelle. Il s'avança et resta figé d'étonnement, puis d'inquiétude devant le surnaturel. Sous ses yeux, un long serpent de feu s'étirait en silence au pied de la falaise redoutable, prenant toute la largeur de la voie. On n'entendait d'autre bruit qu'une sorte de raclement sourd. De petites flammes vacillantes laissaient deviner comme une carapace de monstre, qui luisait parfois un instant, aux anneaux ondoyants. La sentinelle la plus avancée, tout en faisant un geste pour imposer le silence, prononça tout bas le mot redoutable à entendre la nuit : « Ma Qui ! » (mauvais génie). Son chef lui intima l'ordre de se taire, mais il se releva, tremblant convulsivement, répétant sans cesse, comme une litanie de bonze en transe : « Le Dragon est sorti de la montagne ! C'est un grand malheur ! ».

Malgré un endoctrinement de plusieurs années, Fils aîné était troublé lui aussi. Il y a des choses étonnantes auxquelles la sagesse des anciens donnait peut-être une explication juste en évoquant les temps passés où des dragons sortaient de la montagne pour ravager le pays. Il ne s'expliquait pas ce qu'il voyait de ses propres yeux et qui ressemblait si bien à ce qu'il prenait pour des contes. Il entendait le frottement des écailles du monstre contre les parois calcaires ! Aucun cours d'endoctrinement ni aucun règlement militaire ne disait ce qu'il fallait faire en une telle situation et le sort du village reposait peut-être en cet instant sur ses seules épaules ! Les minutes passant et la longue ondulation de feu progressant lentement dans le seul bruit de ses raclements, Fils aîné commençait à penser que les Cadres du Parti avaient peut-être eu tort de prétendre que les histoires de dragons étaient des contes de « Bà già » (vieille femme) ... et ses miliciens pensaient tout comme lui.

Pendant qu'il réfléchissait sans pouvoir se décider à prendre parti, paralysé par une crainte surgissant d'une culture ancestrale que n'avaient éteinte ni le christianisme apporté par les missionnaires européens, ni l'athéisme des propagandistes communistes, le long serpent lumineux avait poursuivi sa reptation jusqu'à disparaître au tournant de la RC4 et à n'être plus qu'un souvenir paralysant. Pas un coup de feu n'avait troublé la quiétude de la nuit et l'on n'entendait nul bruit du côté où devaient apparaître les Français que guettait l'embuscade. Ils attendirent en vain...

Lorsque « Chu già » racontait cette histoire, il avait un drôle d'air qui lui aurait sans doute valu des ennuis au cours de la guerre contre les Français, puis les

Américains – amis du Viêt Minh en 1945. Lorsqu'il la raconta devant son deuxième fils – un fonctionnaire de la République Démocratique du Viêt Nam – celui-ci sourit en appréciant la stratagème qui avait leuré « Frère aîné » mais dont le mystère avait été éclairci dès l'aube de la « Nuit du Dragon ». Le long dragon qui l'avait paralysé ainsi que ses miliciens n'était que l'ennemi qu'il avait pour mission de bloquer à ses pieds ! Ce qui lui paraissait ramper sur la RC4 était la compagnie de Dong Dang qui réussissait à quitter le poste et à gagner Langson, sans dommage, malgré une embuscade redoutable mais restée muette.

Frère aîné s'était laissé prendre à une diabolique ruse du capitaine français, un vieux Colonial, qui commandait la compagnie que sa milice avait pour mission de bloquer et de commencer à détruire. La messe dite en fin de journée et qui avait étonné faisait partie de la supercherie qui avait permis l'évacuation du poste sans dommage pour les Français. Dans la matinée, le capitaine avait fait réquisitionner tous les cierges de la petite communauté chrétienne et toutes les bougies du village – au grand dépit des commerçants chinois. Lorsqu'il fit célébrer une messe en fin de journée, chacun y vit l'explication de la réquisition des luminaires qui avait tant étonné les gens. Les espions en avaient rendu compte mais le comité n'y avait rien vu d'intéressant pour la cause.

A la nuit tombée, la garnison s'était partagé les cierges et les bougies. N'emportant que le strict nécessaire, après avoir bien arrimé paquetage et musette et entouré de chiffons les armes légères, la colonne avait allumé les luminaires – dont la consigne imposait de protéger la flamme – puis elle avait rejoint la

RC4 qu'elle entreprit de suivre en direction de Langson où était son salut.

En vieux « Marsouin » féru de culture vietnamienne et imprégné de récits légendaires, le capitaine avait misé sur la survivance des vieux mythes pour provoquer une crainte paralysante des miliciens locaux, dont il connaissait probablement quelques-uns et en tout cas les familles, qui n'étaient pas soumis à la dure discipline qu'enduraient les « Bô Dôis » enrégimentés. Il savait par ailleurs qu'il lui serait impossible de passer sous l'à-pic de la falaise où l'embuscade ne manquerait pas de l'atteindre et qui, probablement, ne laisserait que très peu de chance de s'en sortir, même en petit nombre. Il espérait provoquer au moins assez d'hésitation pour qu'une bonne partie de la colonne puisse traverser le pas le plus dangereux. Il réussit son pari bien au delà de ce qu'il avait espéré. Pas un coup de feu n'avait ralenti l'avance de ses hommes qui avaient scrupuleusement suivi la consigne : silence et bougies allumées.

Bien des années après, on racontait encore cette histoire, peut-être avec un brin de nostalgie de l'époque où la paix française, parfois rude, semblait avoir définitivement chassé des calcaires les terribles dragons qui ravageaient la contrée. On disait aussi que le vieux missionnaire, qui n'avait pas été spécialement inquiet pour cette affaire, n'était peut-être pas étranger à la trouvaille miraculeuse du capitaine. On s'interrogeait sur l'efficacité de la messe dite peu avant le départ des « Linh Tây » (soldats français) en procession nocturne pour amadouer les « Esprits ». On en tirait la conclusion de sagesse qu'il est toujours bon d'attirer leurs bonnes grâces...

René Poujade

Nos femmes d'anciens combattants indochinois

De 1985 à 1992 l'ANAI a fait venir en France comme réfugiés politiques une quarantaine d'anciens combattants indochinois de l'armée française, accompagnés de familles nombreuses. L'Entraide Parachutiste a fortement contribué à leur installation matérielle.

Nos deux associations se sont impliquées dans les naturalisations. Non sans peine les hommes ont obtenu satisfaction ; deux sont quand même morts avant la parution du décret. Mais de nombreuses femmes ont été refoulées pour insuffisance

de pratique de la langue ; leurs échecs successifs les humilient et les confinent de plus en plus dans le silence.

Il n'est plus possible d'émouvoir les employés de préfecture en leur parlant de l'honneur de la France, pour obtenir l'appréciation non défavorable qui suffirait à l'acheminement du dossier. Une émission de télévision organisée par l'ANAI en 2002 est restée sans lendemain. Sollicité par le Président de la Section de l'Aube, le Médiateur de la République a répondu que les veuves pourraient bénéficier d'une allocation spéciale de

la sécurité sociale, dont le versement n'est pas soumis à condition de nationalité.

Notons également que la levée de la forclusion des demandes de réversion, obtenue par la loi du 28 décembre 2001, permettra aux veuves d'anciens combattants naturalisés pensionnés à taux plein de recevoir une pension de réversion à taux cristallisé... comme si elles étaient restées en Indochine !

Mais l'honneur de la France ? Mais la fierté des vieilles dames vietnamiennes ? Je demande instamment à tous nos adhé-

rents de suivre l'exemple du Commandant Letrouit, Président de la Section de l'Aube et du Colonel Garret, ancien Président du Comité du Doubs. Faites la connaissance de ces familles attristées, persuadez les vieilles dames de suivre des cours de français, accompagnez leurs études pour garantir leur dignité. Nous reprendrons l'année prochaine, avec un certificat scolaire, les démarches de naturalisation dans une France qu'elles méritent mais qui ne les mérite pas.

Général Guy Simon

Le droit d'asile dans une perspective européenne

L'association Emmaüs France a organisé le 25 janvier 2003 une journée de réflexion sur ce thème. Voici quelques extraits des interventions ; leur présentation ci-dessous ne constitue pas un ensemble logique, mais éveille l'intérêt sur un sujet d'actualité.

Est considéré comme réfugié, « toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays », (article 1-A-2 de la Conven-

tion de Genève du 28 juillet 1951). Il est prévu que l'OFPRA pourra interrompre cette protection, s'il estime que la situation a changé dans le pays d'origine. La notion de « pays d'origine sûr » permet de ne plus examiner certains demandeurs d'asile qui viendraient de pays qu'on estimerait complètement sûrs. La question des preuves pose un réel problème.

La loi Chevènement a institutionnalisé une autre forme de protection, l'asile territorial, qui se distingue de l'asile prévu par la Convention de Genève, parce qu'il relève du pouvoir régalié de l'Etat de l'accorder ou non, qu'il ne repose pas sur un droit et ne permet pas de recours. L'asile territorial

n'entraîne aucun accompagnement social.

L'Angleterre ne fait pas partie de l'espace Schengen, il y a donc une difficulté de circulation pour les demandeurs d'asile entre elle et les pays membres de Schengen. L'accord de Dublin semble absurde. La logique voudrait que, dans un espace ouvert, la personne pose sa demande là où elle a envie de s'établir et qu'on l'examine à cet endroit. Mais Dublin dit que c'est là où on met le pied en Europe que l'on doit faire sa demande, même si la famille du demandeur est ailleurs.

Les demandeurs d'asile se retrouvent en situation de « concurrence » avec des populations marginalisées locales. Des communautés Emmaüs sont obligées de

refuser l'accueil de certains. Etre assimilé à un public très en difficulté et désinséré, alors même que l'on n'a qu'un problème de danger de sa personne dans son pays d'origine, pose beaucoup de problèmes. Ce ne sont pas les clandestins qui viennent prendre le travail des Français. Les déboutés sont les plus exclus. La politique française consiste – comme Charles Pasqua le disait – à dégoûter les gens pour éviter que se crée un appel d'air. Les pouvoirs publics sont coupables d'entretenir des réseaux mafieux, de développer la prostitution et des réseaux de drogue, d'entretenir le travail au noir.

Des informations contradictoires circulent : des gens disent qu'il faut faire une

demande pour être régularisé, et d'autres qu'il ne faut pas faire de demande pour ne pas être repéré. Certains ont entendu dire qu'il fallait rester dix ans sur le territoire pour obtenir le droit de séjour. Pour avoir telle autorisation il faut avoir tel papier, et pour avoir ce papier il faut avoir cette autorisation.

Le demandeur d'asile n'est pas considéré comme un clandestin. Mais les délais d'attente s'accompagnent de risques graves pour les personnes. Les demandeurs d'asile devraient pouvoir travailler, comme en Suisse.

En France, on a le choix entre un hébergement privé avec une possibilité d'allocation d'insertion et l'accueil en centre subventionné par l'aide sociale à l'hébergement. L'allocation d'insertion ne dure qu'un an. Or l'année dernière à Paris l'attente durait un an entre le rendez-vous à la Préfecture et la

remise du dossier de l'OFPRA à remplir. L'étude du dossier à l'OFPRA dure trois ou quatre ans de plus.

Des réseaux de prostitution sont liés aux délais de la demande d'asile. La question de l'accueil des mineurs n'est pas réglée.

Engagement pris par le Ministre de l'Intérieur d'octroyer une carte de séjour « aux étrangers ni expulsables ni régularisables ».

Rôle des associations : secours aux personnes, veille, alerte et contestation.

Privatisation du droit d'asile : on a demandé aux compagnies aériennes de renforcer les contrôles et de payer le retour des indésirables.

A partir de 2004, la question va être gérée en direct par l'OMI (Office des Migrations Internationales). Nous espérons que l'OMI aura suffisamment de moyens pour faire mieux que les associations.

OPÉRATION BEN TRÉ

A l'initiative du Capitaine Jules Petitpierre, l'ANAI projette d'offrir à la province de Ben Tré (Sud Vietnam) un véhicule sanitaire équipé en cabinet dentaire. Le Docteur Pierre Nguyễn a pris les contacts nécessaires avec les autorités provinciales, qui assureront l'entretien et l'approvisionnement du véhicule et du cabinet. Seule nous incombe la dépense initiale en capital (50 000 €).

Pourquoi Ben Tré ? Les très anciens se rappellent l'attitude courageuse de la population contre les Japonais, sous l'impulsion des administrateurs Jean Grange et Nguyễn Huu Hau (1). Les moins anciens n'oublient pas la mobilisation contre le Viêt Minh organisée par le Colonel Jean Leroy, fondateur des UMD (Unités mobiles de défense des chrétiens) (2).

Les dons recueillis sont à verser sur le compte de l'ANAI (préciser « Opération Ben Tré » au dos du chèque) et, au dessus de 25 €, feront l'objet d'un reçu fiscal (pour une réduction d'impôt égale à 50 % du don dans la limite de 10 % du revenu imposable).

(1) Voir Bulletin de l'ANAI du 1^{er} trimestre 1996.

(2) Colonel Jean Leroy - Fils de la rizière - Editions Robert Laffont, 1977.

LE SOUTIEN DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE À L'ARMÉE VIETNAMIENNE

(additif à l'article paru dans le bulletin de l'ANAI du 2^e trimestre 2003)

La première relation entre ce qui allait devenir le Vietnam et les USA a eu lieu en 1873. A cette époque, Bui Vièn (1839-1878) est chargé de mission à la cour de Huê. Cu Nhân, c'est à dire licencié en humanités confucéennes, il a la confiance du roi Tu Duc. Ainsi, il a aménagé le port de Haiphong, créé une flotte de 200 jonques de combat et constitué un réseau commercial sur tout le littoral indochinois.

Aussi, en 1873, lorsque Francis Garnier et Jean Dupuis attaquent Hanoi, Bui Vièn est chargé de prendre contact avec une nation occidentale pour s'opposer aux visées de la France sur le

Tonkin. Il part en sampan de Thuân An, le port de Huê, et arrive deux mois plus tard à Hong Kong. Il fait connaissance du consul américain dans cette ville et décide de choisir les USA pour accomplir sa mission. Muni d'une lettre de recommandation du diplomate, il embarque un peu plus tard à Yokohama pour San Francisco et de là se rend à Washington. Il obtient une audience du Président Grant qu'il réussit à gagner à sa cause. Toutefois, n'étant pas muni de lettres d'accréditation de son souverain, il ne peut signer un traité.

Il rentre ensuite à Huê, se fait délivrer les documents nécessaires par Tu Duc et repart à Washington porteur

de lettres de créance en bonne et due forme. A ce moment-là, les puissances coloniales s'étant partagé leurs zones d'influence, sa mission devient sans objet.

En 1943, Georges Devereux, ethnologue américain d'origine hongroise, a déjà longuement séjourné avant la guerre en pays Sedang. Il parle plusieurs idiomes. Devenu officier, il propose sans succès à Washington de parachuter sur les Hauts-Plateaux Montagnards des troupes pour attaquer les lignes japonaises.

Les deux premiers morts américains de la deuxième guerre d'Indochine, le Major Dale et le Sergent Chester Ounand sont tombés le 8

juillet 1959. Auparavant, le 26 septembre 1945, le Lieutenant-Colonel Dewey de l'« Office of Strategic Services » avait été assassiné à Saïgon par des éléments indéterminés viêt minh ou binh xuyên. La veille, le Capitaine Coolidge avait été blessé en dépit du pavillon américain peint sur sa jeep. Dewey, neveu du gouverneur de l'état de New-York, avait quant à lui crié en vain à ses meurtriers : « Je suis américain ». Le corps de l'officier, qualifié par un historien de très rooseveltien jouant la carte de la grande démocratie américaine protectrice des peuples opprimés, n'a jamais été retrouvé.

Colonel Maurice RIVES

Fondation du Dai Cô Viêt

Dinh Bô Linh



Il était une fois, dans le village de Dàm-Gia, un homme du nom de Dinh Công Tru, préfet à la retraite. Sa femme s'appelait Dàm Thi, elle était beaucoup plus jeune que lui. Le couple n'avait pas d'enfant, à la grande tristesse de Dinh Công Tru. Cependant les époux s'aimaient sincèrement et se contentaient de leur bonheur simple et paisible.

Un jour, Dàm Thi alla se

baigner, comme à son habitude, dans la rivière qui coulait près de la maison. Soudain surgit une loutre géante. Fendant l'eau tel un bateau, l'animal se précipita vers elle. Terrifiée, elle s'évanouit. Quand elle se réveilla, elle était couchée sur la berge ; un bel homme de grande taille lui caressait tendrement le visage. Surprise, elle se leva, et l'homme se changea en loutre, plongea dans l'eau

et disparut. Elle comprit que la loutre était un génie capable de se changer en humain.

Peu après, elle se trouva enceinte, et comprit que c'était l'œuvre du génie. Elle ne dit rien à personne et quelques mois plus tard elle mit au monde un magnifique garçon. Le vieux mari, tout heureux, remercia le ciel de lui avoir donné un héritier. Il l'appela Dinh Bô Linh. Quelque

temps plus tard, le vieil homme mourut, sans savoir que Bô Linh n'était pas son fils. Les années passèrent. Le garçon, en grandissant, se révéla d'une grande vivacité d'esprit. Il apprenait et comprenait vite tout ce qu'on lui enseignait. Il était très fort et très habile. Il nageait vite et pouvait rester sous l'eau pendant de longues minutes. Entre-temps, les villageois avaient capturé la loutre géante. Ils

la tuèrent, la dépecèrent pour prendre sa fourrure, et jetèrent les restes dans les champs. La nuit suivante, Dàm Thi vit en songe le génie-loutre qui lui demandait d'aller récupérer sa dépouille et de l'enterrer dans son jardin. Ce qu'elle fit.

Un jour, arriva dans le village un homme venu de la Chine voisine. Il avait pu déterminer par de savants calculs que le village abritait le lieu magique favorable pour l'inhumation de ses ancêtres. Guidé par son pendule, il se rendit au bord de la rivière. Sur ses incantations et ses formules secrètes, une lumière apparut au fond de l'eau. L'homme recruta alors de solides plongeurs pour aller inspecter la source de cette lumière. La rivière était si profonde que personne n'y parvint.

Alors, les gens du village pensèrent à Dinh Bô Linh qui, malgré son jeune âge, accepta. Il plongea de plus en plus profond et, sans ses dons particuliers, il aurait certainement, lui aussi, abandonné. Finalement, il atteignit une grotte, dans laquelle se trouvait un cheval de jade resplendis-

sant de lumière. Il eut l'idée d'arracher une touffe d'herbe qui poussait à l'entrée de la grotte et de la présenter au cheval. Celui-ci ouvrit la bouche et l'avalait. Dinh Bô Linh, remonté à la surface, rapporta les faits au savant.

Celui-ci ouvrit un coffre en bois précieux qu'il avait apporté avec lui et sortit des ossements. C'étaient ceux de ses parents. Il expliqua que, d'après ses calculs de géomancie, celui qui pourrait faire avaler les reliques de ses parents par le cheval de jade serait roi. Il confia donc à Dinh Bô Linh le précieux colis en lui enjoignant d'aller le présenter au cheval. Bô Linh plongea de nouveau. Mais, au lieu de faire ce qui lui avait été demandé, il coinça le paquet sous un rocher et remonta à la surface. Le savant, tout content, lui accorda une généreuse récompense et promit même que, quand il serait roi, il ferait venir Bô Linh et sa famille en Chine pour une vie meilleure. Puis il partit. Bô Linh rentra chez lui, demanda à sa mère où était enterré son père. Celle-ci lui indiqua l'endroit du jardin où étaient


enfouis les restes de la loutre. Bô Linh déterra les ossements et à nouveau plongea dans la rivière. Il parvint à la grotte et fit avaler le tout au cheval de jade.

Dès lors, Bô Linh devint encore plus intelligent et plus fort. Tous les enfants le craignaient et ils le choisirent pour chef. Tout en gardant les buffles, il organisait avec sa bande de véritables batailles contre les enfants des villages voisins, appliquant des stratégies que lui seul pouvait imaginer. Il gagnait à chaque fois, étendant sa renommée et sa position de chef à tous les villages environnants. Les années passèrent. Le pays était en proie à l'anarchie. Des bandes armées terrorisaient la population. Partout régnaient l'insécurité, le pillage, et la destruction. Même l'armée chinoise, qui occupait le pays, était incapable de rétablir l'ordre et la paix. Dinh Bô Linh entreprit alors de lever une armée et partit de la région de Hoa Lu combattre les bandits. Partout où il allait, il chassait les méchants, rétablissait la sécurité, permettant aux gens de travailler et de retrouver la

prospérité. Il parvint même à chasser l'occupant chinois. Bientôt, le pays fut libéré et pacifié. Dinh Bô Linh, proclamé roi, prit pour nom Dinh Tiên Hoàng, le royaume s'appela alors Dai Cô Viêt, la capitale fut établie à Hoa Lu.

On rapporte que le savant, apprenant que Dinh Bô Linh était roi alors que rien n'avait changé pour lui, comprit la supercherie. Il jura de se venger. Il se présenta devant le roi, il lui offrit une épée de jade, en lui rappelant que c'était grâce à la justesse de ses calculs qu'il avait pu monter sur le trône. Il fit comprendre au roi que s'il voulait une dynastie puissante et durable, il devrait faire accrocher l'épée au cou du cheval dans la grotte. Ainsi il compléterait ses pouvoirs magiques.

Crédule, le roi revint au village et plongea dans la rivière avec l'épée. Les tourbillons de l'eau secouèrent l'épée qui trancha le cou du cheval. Aussitôt, les troubles recommencèrent dans le pays. Le roi lui-même fut assassiné par un officier de sa garde. Ainsi s'acheva le court règne de Dinh Tiên Hoàng.



Restaurant CHEN
Haute Gastronomie Chinoise
Etoile au Guide Michelin 1999

*M. et Mme Chen seraient très honorés
de votre présence au*

SOLEIL D'EST

*un des plus fins et des plus luxueux
restaurants chinois en Europe.*

Réservation : 01.45.79.34.34 - Fax : 01.45.79.07.53
15, rue du Théâtre - 75015 Paris

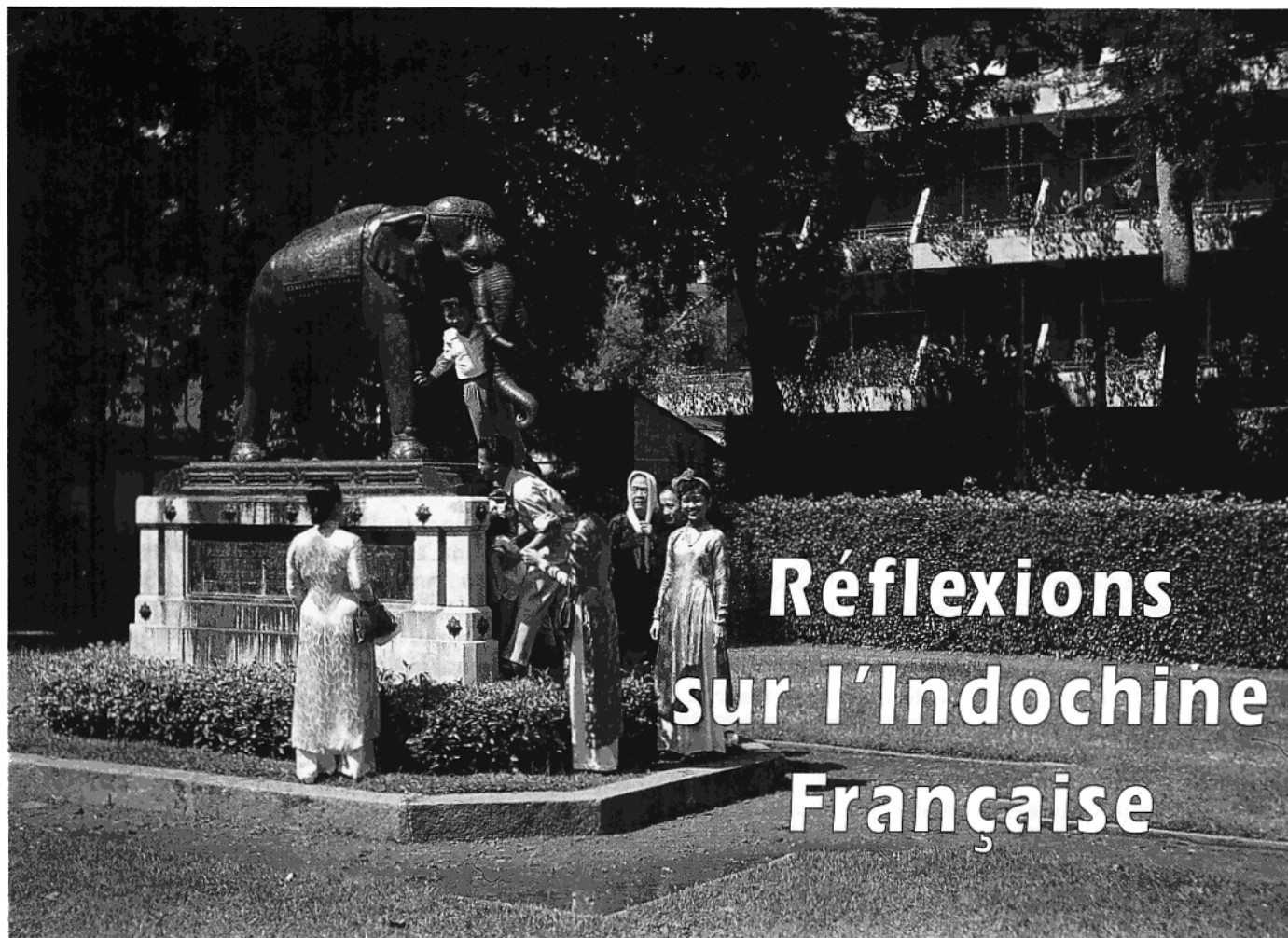


**Restaurant Thaïlandais
PHETBURI**
M. et Mme PATHOUMVIENG
Membres de l'ANAI



31, bld de Grenelle
75015 Paris
Tél/Fax : 01.40.58.14.88
Métro Duplex
ou Bir-Hakeim

*Cuisine authentique, cadre lumineux et élégant,
service aimable, tables joliment dressées.
Toutes vos réceptions à caractère familial
ou associatif trouveront ici
un salon où l'organisation de vos réunions
est entièrement à votre disposition.*
(Fermé le dimanche)



Réflexions sur l'Indochine Française

Lointaine, meurtrière aussi longtemps que la médecine tropicale n'était pas constituée, l'Indochine, pendant de longues années, a été fort impopulaire en France. « Lâchons l'Asie, prenons l'Afrique », écrivait un publiciste après le conflit russo-japonais. Ce n'est que depuis la guerre que l'opinion métropolitaine, frappée par l'essor surprenant du pays, a commencé à s'intéresser à notre grande colonie et à réaliser la grandeur de l'œuvre accomplie par quelques milliers de soldats, de fonctionnaires et de colons dont beaucoup, il est vrai, sont tombés à leur poste et reposent dans les cimetières des villes ou dans la solitude de la brousse indochinoise. Encore est-il d'une importance capitale que les Français aient de cette œuvre et des condi-

tions de son avenir une idée juste qui les armes contre les dénigrement d'une propagande tendancieuse.

Commencée il y a à peine cinquante ans, la transformation de l'Indochine s'est précipitée depuis la grande guerre. Elle a ceci d'original que l'indigène a été le premier à tirer profit des progrès réalisés. Certaines races, comme les Cambodgiens et les Laotiens, menacés par leurs voisins dans leur existence même, ont été l'objet d'un véritable sauvetage. Plus compréhensifs, les Annamites se sont activement associés à l'œuvre française en se mettant au service de l'administration comme travailleurs, fonctionnaires, entrepreneurs, ou en appliquant nos méthodes à leurs propres exploitations. Il s'est formé parmi eux une bourgeoisie indigène élevée

dans nos écoles, pénétrée, parfois jusqu'à l'excès, de nos idées et qui touche à la très grosse fortune avec les grands propriétaires fonciers de l'Ouest cochinois, les industriels et les commerçants du Tonkin. Le vieux terme de « colonie d'exploitation », qui évoque des hommes de couleur travaillant au profit des blancs sous un ciel implacable, ne correspond ici à aucune réalité. En fait, les relations de la France et de l'Indochine évoluent vers une association chaque jour plus étroite d'intérêts.

De France doivent venir non des malchanceux en quête de petits emplois, qui sont tenus par l'indigène, mais des fonctionnaires – moins qu'aujourd'hui d'ailleurs – et surtout des techniciens de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. De France doivent venir

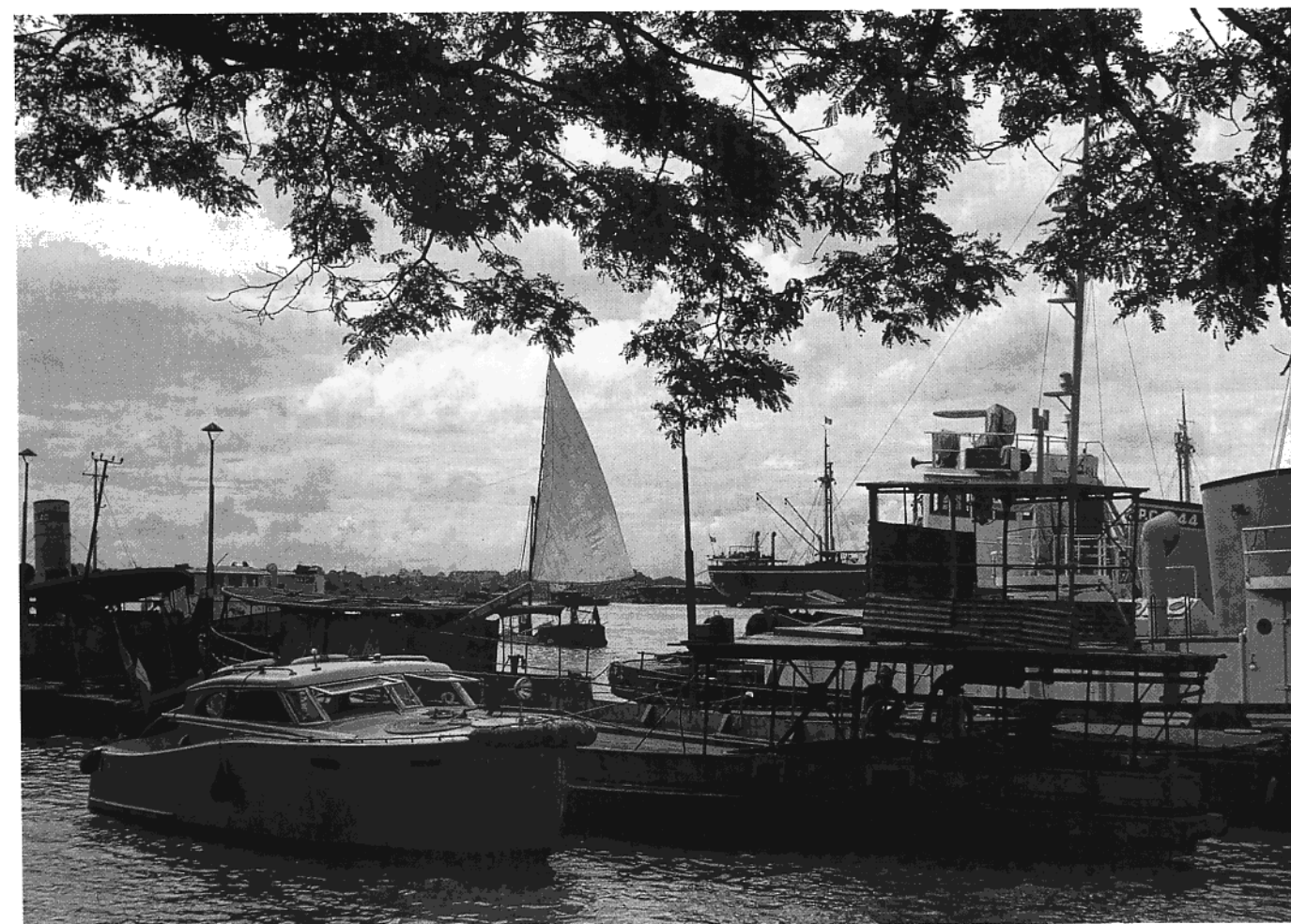
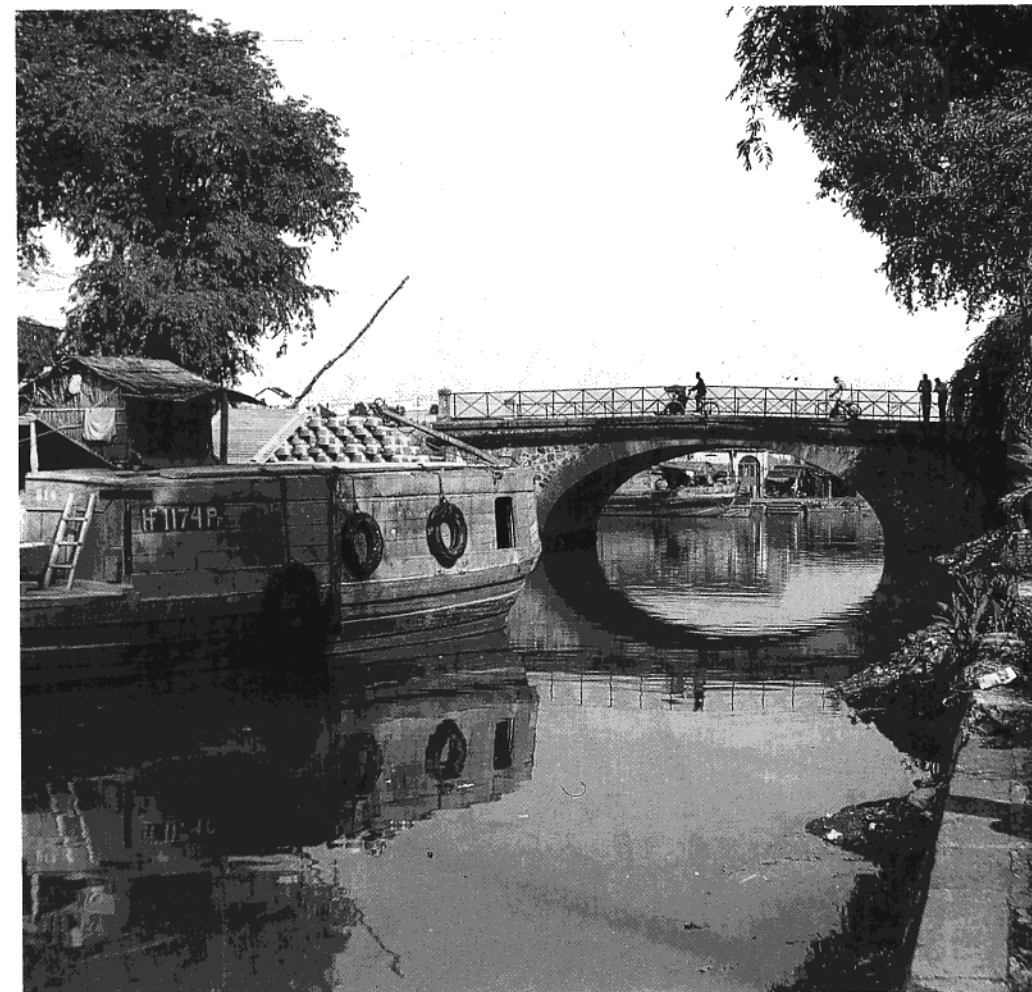
aussi des capitaux ; plus d'un milliard et demi de francs sont déjà investis dans les affaires de la colonie, ce chiffre doit encore s'accroître. En revanche, la France peut trouver en Indochine une bonne part des milliards de francs de coton, de soie grège, de café, de bois qu'elle se procure sur les marchés étrangers. Nécessaires à la prospérité de l'Indochine, ces achats ne peuvent manquer de favoriser, en retour, les exportations de la Métropole. A défaut d'autres affinités, c'est cette solidarité économique qui doit nouer le lien le plus solide entre la France et sa colonie.

Mais l'établissement, le maintien et le développement de ces rapports commerciaux supposent la sécurité contre les menaces extérieures et l'ordre intérieur, donc la présence de

forces européennes assez puissantes pour imposer la paix entre les races et garantir l'intégrité des frontières. La défense de l'Indochine, dont les frais sont d'ailleurs assurés par elle-même, est heureusement en voie de réorganisation. Ils supposent surtout la continuité de vues du pouvoir politique.

Trop de mesures contradictoires, aussi bien dans l'ordre économique que dans l'ordre politique, ont été prises par les trente-trois personnes qui depuis 1887 ont occupé le poste de gouverneur général. Il n'est certes pas excessif d'affirmer que la paix, la sécurité et la richesse, l'avenir en un mot, de l'Indochine et, du même coup, le prestige de la France sur cet « Océan de l'avenir » qu'est le Pacifique dépendront de la stabilité ou de l'instabilité des gouverneurs généraux.

J. Loubet et G. Taboulet
(« L'Indochine française », 1931)



LE RIZ D'INDOCHINE

RÈGLES DU JEU

- Les règles du "Riz d'Indochine" sont les mêmes que celles du Jeu de l'Oie. Il faut deux dés et un jeton par joueur. Les joueurs fixent eux-mêmes le montant de la mise et des amendes.
- Chaque joueur jette les dés à son tour et avance d'un nombre de cases égal au nombre fixé par les dés.
- Le gagnant est celui qui arrive bon premier au 63. Il encaisse le total de la mise et des amendes.
- Mais celui qui dépasse le 63 recule d'autant de points qu'il a marqués en trop.
- Si les dés vous amènent sur une case tricolore Riz d'Indochine, doublez les points marqués.
- Si un autre joueur vous rencontre sur la case que vous occupez, payez l'amende et prenez la place qu'il occupait avant de jeter les dés.

14 D'Indochine en France le voyage est long.
Si les dés vous arrêtent sur le bateau, laissez passer 1 fois votre tour de jouer.

25 Le riz étranger attendra à l'épicerie un autre acheteur... Payez l'amende et attendez qu'un autre joueur vienne vous délivrer.

26 Mais le riz d'Indochine file à la cuisine. Si les dés vous arrêtent à la case 26, filez directement à la cuisine (case 37).

57 Grosse faute! Votre riz est mal cuit. C'est un plat de colle! Payez double amende et recommencez à la case 1. Cela vous apprendra à bien faire cuire le riz!

1 Voici comment on me cultive... en Indochine

2 Les rizières sont d'abord labourées puis enséchées

3 Mes semences sont trempées

4 puis semées en pépinières

5 Quand mon grain a germé on recrée mes plants dans la rizière.

6 Et c'est là que je grandis.

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

La pagode souterraine

Loti visita, vers 1883, je crois, la célèbre Montagne de Marbre. Et voici le récit qu'il nous a laissé de cette étonnante et troublante visite, qu'il fit dans la compagnie d'un Chinois fort élégant, tout habillé de vert et d'orange, lequel s'appelait Lee Loo.

La Montagne de Marbre est verticale partout.

– Lee Loo, où est la grande pagode ?

Lee Loo sourit :
– Tu vas voir !

Je ne vois que la montagne sauvage, les aiguilles de marbre, et la verdure suspendue.

Lee Loo, vert et orange, dit qu'il faut monter, et passe devant. En effet, il y a un grand escalier de marbre, taillé dans la roche vive.

Les pervenches du Cap font sur les marches une jonchée, une traînée rose.

A mi-côte, une grande pagode apparaît ; les lianes et les pierres nous l'avaient cachée. Elle est au fond d'une cour silencieuse, dans une espèce de petite vallée sinistre. Les pervenches roses ont aussi envahi les dalles de cette cour. – La pagode est toute hérissée de cornes, de griffes, de choses



horribles, de formes vagues et effrayantes. – Des siècles ont passé dessus... Elle a un air de sépulcre, de demeure enchantée, bâtie là par des génies.

Et je demande à Lee Loo, vert et orange :

C'est là cette pagode que nous sommes venus voir ? Lee Loo sourit : « Non, plus haut... ».

Nous montons plus haut, par le chemin de marbre. – Il y a de temps en temps des échappées sur l'immense plaine triste, qui s'éloigne en profondeur sous nos pieds, le pays des sables arides ou des herbages verts, que paissent les troupeaux de buffles. – Au loin, du côté de l'ouest, on voit, jusqu'à Hué, les montagnes

de l'Annam, à demi perdues dans les nuages...

Un portique apparaît devant nous, sous lequel le chemin va passer ; il est conçu dans un style de rêve, il a des cornes, et des griffes ; il est comme la forme tangible d'un mystère. Tant de siècles ont passé dessus qu'il est devenu pareil à la montagne : toutes les autres pointes grises qui se dressent partout sont du même marbre et du même âge, – la porte des régions étranges qui ne veulent pas être pénétrées...

– Lee Loo, est-ce enfin la porte de la pagode que nous sommes venus voir ?

Lee Loo sourit :

– Oui – c'est la montagne qui est la pagode. La montagne est aux Esprits, la montagne est enchantée. Il faut boire, encore boire, samchou.

Et il remplit encore d'alcool de riz nos petites tasses peintes que porte un domestique jaune.

Il y a deux chemins qui s'ouvrent devant nous après ce portique franchi. L'un descend, l'autre monte ; tous deux disparaissent à des tournants mystérieux, dans les roches grises...

Lee Loo, vert et orange, semble hésiter, – et puis, il prend, à main droite, le chemin qui descend.

Alors, nous entrons dans le pays des enchantements souterrains.

En effet, c'est la montagne qui est la pagode. – Tout un peuple d'idoles terribles habite les cavernes ; les entrailles de la montagne sont hantées, des charmes dorment dans des retraites profondes. Toutes les incarnations boudhiques, – et d'autres plus anciennes, dont les bonzes ne savent plus le sens. – Les dieux, de taille humaine, se

tiennent debout, tout brillants d'or, les yeux farouches et énormes ; ou bien sommeillent accroupis, les yeux à demi clos avec des sourires d'éternité. Il y en a qui sont seuls, – inattendus, surprenants dans quelque angle sombre. D'autres, en nombreuse compagnie, siègent en rond sous des dais de marbre, dans l'obscurité verte des cavernes. Tous, coiffés de la même cagoule de soie rouge. Les uns l'ont mise tout bas sur leurs yeux pour se cacher et ne montrent que leur sourire ; il faut la soulever pour les voir.

Les dorures, les couleurs chinoises de leurs costumes ont gardé une sorte de fraîcheur encore éclatante ; pourtant ils sont très anciens, la soie de leurs cagoules est mangée aux vers. Ils sont des momies, étonnamment conservées.

Et puis en bas, tout à fait en bas, dans les cavernes d'en dessous, se tiennent d'autres dieux qui n'ont plus de couleur, dont on ne sait plus les noms, qui ont des stalactites dans la barbe et des masques de salpêtre. Ils sont aussi vieux que le monde, ceux-ci ; ils vivaient quand notre Occident était encore la forêt vierge et froide du grand ours et du grand renne. Autour d'eux, les inscriptions ne sont plus chinoises ; elles ont été tracées de la main des premiers hommes, avant toutes les ères connues ; leurs bas-reliefs semblent antérieurs à l'époque ténébreuse d'Angkor ; – dieux antédiluviens, entourés de choses incompréhensibles. – Les bonzes les vénèrent toujours et leur caverne sent l'encens.

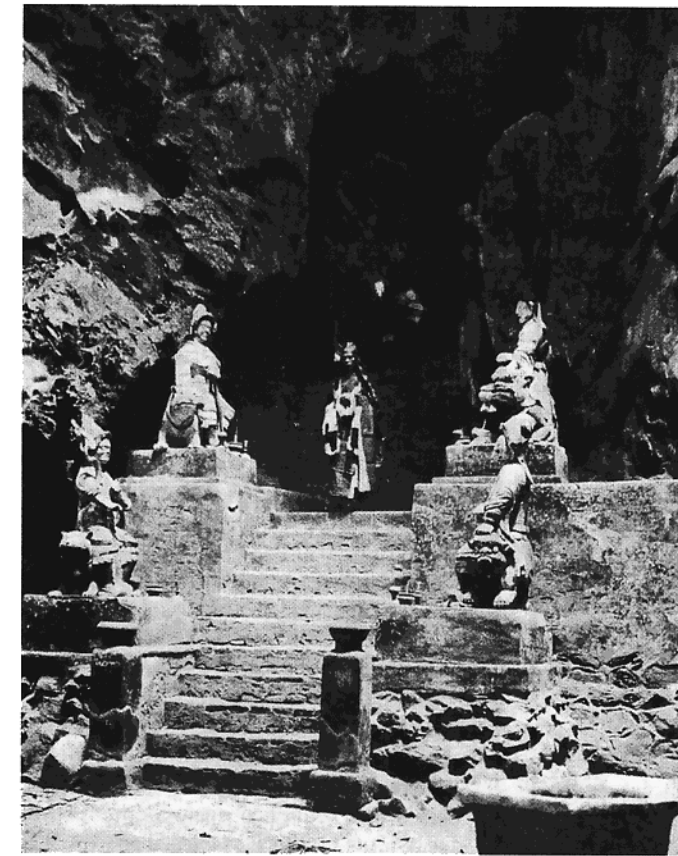
Sortis des souterrains, quand nous sommes remontés au portique d'en haut, j'ai dit à Lee Loo :

– Elle est très belle, ta grande pagode !

Lee Loo sourit :

– La grande pagode ? ... tu ne l'as pas vue !

Et, cette fois, il prend à



main gauche le chemin qui monte... Un autre portique, devant nous, d'un style inconnu, nous arrête. Il ne ressemble plus au premier, son étrangeté est différente. Il est simple, celui-ci, et on ne sait pas définir ce que cette simplicité a de jamais vu ; elle est comme la quintessence et le dernier mot de tout. – On sent que c'est une porte de l'au-delà, et que cet au-delà est le néant au calme éternel. – Des enroulements vagues, des formes qui s'enlacent dans une sorte d'étreinte mystique, sans commencer ni finir, – éternité sans souffrance ni bonheur, anéantissement seulement et paix dans l'absolu rien...

La nuit, – et puis une clarté étrange nous vient, qui n'est plus celle du jour : une lueur verte, verte comme un feu de bengale vert.

– La pagode ! dit Lee Loo.

Une porte irrégulière, frangée de stalactites... C'est le cœur même de la montagne, une caverne haute et profonde, aux parois de marbre vert. Les bas-fonds sont noyés dans

une espèce de pénombre transparente qui ressemble à de l'eau marine, et d'en haut, d'une trouée par où les grands singes nous regardent, tombe un éblouissement de lumière d'une teinte inexplicable : on dirait qu'on entre dans une immense émeraude que traverserait un rayon de lune... Et les pagodes, les dieux, les monstres, qui sont là, dans cette buée souterraine, dans ce mystérieux resplendissement vert d'apothéose, ont des couleurs éclatantes de choses surnaturelles.

Nous descendons lentement les marches d'un escalier que gardent quatre dieux horribles assis sur des bêtes de cauchemar... Aux dernières marches de marbre, il commence à faire un froid souterrain ; en parlant, nous éveillons des sonorités qui défigurent nos voix... Le fond de la caverne, d'un sable très fin, est couvert de fientes de chauves-souris, répandant une bizarre odeur musquée, et criblé d'empreintes de singes qui ont forme de petites mains humaines... –

« Il faut boire, encore boire, samchou ». Et cet alcool chinois, que Lee Loo disait nécessaire pour les visites chez les Dieux, très favorable aux communications avec les Esprits, à la fin nous endort.

Après cette chaleur du jour, cette fatigue de la jonque, étendus maintenant sur ce sable d'en bas, nous avons des sensations d'engourdissement dans de l'eau, de repos dans du froid ; les choses s'obscurcissent, nous ne voyons plus qu'une indécise transparence verte ; des dieux bleus et roses il nous reste le souvenir seulement, avec l'impression d'être regardés toujours par leurs gros yeux fixes ; – et puis, à mesure que nous devenons plus immobiles, la notion confuse d'un va-et-vient commencé sans bruit autour de nous par des personnages pas tout à fait humains ; – descentes silencieuses, glissements de silhouettes le long des cordes tendues : les grands singes qui arrivent ! Ensuite le sommeil absolu et sans rêve.

Claude Farrère
(« Extrême-Orient »,
Flammarion 1934)



BILLET D'HUMEUR

30 mars 2003 – La Cour Européenne des Droits de l'Homme déboute l'Association Nationale des Rescapés du Camp 113 de sa plainte contre l'Etat français dans l'affaire Boudarel, parce que celle-ci a été déposée trop tard.

20 juillet 2003 – La cérémonie à la mémoire des Juifs déportés par les Nazis est présidée par le Ministre des Anciens Combattants.

2 septembre 2003 – La cérémonie anniversaire de la capitulation du Japon, qui mit fin à la seconde guerre mondiale et permit la libération des Français et des Indochinois détenus dans les camps de la mort et les cages de la Kempetaï, est présidée par un conseiller technique du Ministre des Anciens Combattants.

20 et 21 novembre 2003 – La Sorbonne et le Centre d'Etudes d'Histoire de la Défense organisent avec des historiens français et vietnamiens un colloque « scientifique » sur la bataille de Dien Bien Phu et la mémoire qui en a été conservée en France et au Vietnam.

décembre 2003 – La Sorbonne et le Centre d'Etudes d'Histoire de la Défense organisent avec des historiens français et chinois un colloque « scientifique » sur la Chine et la guerre d'Indochine.

A propos du film « Leclerc, un rêve d'Indochine »

Publié par la télévision le 14 juillet 2003, ce film a provoqué de nombreuses réactions de lecteurs, dont voici les principales.

Le Général Leclerc ne pouvait pas être surpris par la nomination de l'Amiral d'Argenlieu ; celle-ci date de 1942 !

Le Japon et l'URSS étant liés par un accord de non-belligérance, le Viêt Minh n'a jamais entrepris d'action militaire contre les Japonais. Il a annoncé une telle éventualité pour se faire offrir des armes par les Français et les Américains. D'ailleurs, au Nord ce sont les Japonais qui ont installé Hô Chi Minh le 2 septembre 1945. Et au Sud les Japonais se repliant ont remis au Viêt Minh leurs prisonniers de guerre français et vietnamiens au lieu de les libérer (tandis qu'ils élargissaient les bagnards de Poulo Condore).

La participation de certains Indochinois, et non des moindres, à la résistance contre les Japonais aux côtés des Français est passée sous silence. Il semble plus simple aux auteurs du film de laisser croire que tous les Indochinois étaient hostiles aux Français, que tous les Français collaboraient avec les Japonais, que tous les colons étaient odieux avec les indigènes.

Le ridicule n'est pas épargné à l'Amiral d'Argenlieu : trois étoiles à sa casquette et quatre sur les manches, messe dite par lui devant son cabinet et interrompue par l'apport d'un télégramme, discours menaçant à Leclerc avec livre de messe et chapelet à la main.

La gloire du Général Leclerc n'en demandait pas tant.

Lettre de M. Fernand Coll, 7 allée des Lauriers, 13960 Sausset-les-Pins

Il y a une séquence profondément insultante pour nos morts, nos invalides et leurs familles. Je l'ai enregistrée. La scène se passe aux Indes.

Le Colonel anglais Rawlinson : "Quand les Japonais ont attaqué l'Indochine, on ne peut pas dire que les autorités civiles ou militaires aient opposé une résistance acharnée".

Le Général Leclerc : "Parlons clair, Colonel. La majorité des Français d'Indochine étaient pétainistes et collaboraient avec les Japonais".

Le Colonel anglais Rawlinson : "Oui, mon Général. A part certains qui ont payé de leur vie, les Français ont pactisé avec les Japonais pour protéger leurs intérêts financiers. Ce sont les indigènes qui ont résisté".

Même le Général de Gaulle dans ses mémoires (tome 3) ne parle pas ainsi des Français d'Indochine !

Cartes en vente au siège



Carte physique et politique

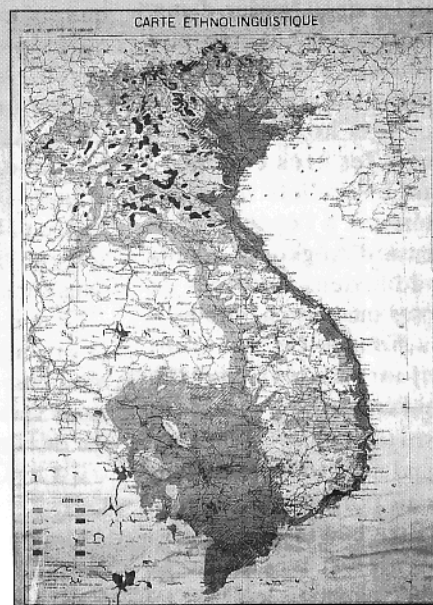
(Editions Hatier 1952)
Format 600 x 720 mm
Prix : 20 €

Plan de Saïgon-Cholon

avec guide des rues,
1952 (50 cm x 60 cm)
Prix : 8 €

Carte ethnolinguistique

(dessinée et publiée
par les services géographiques
de l'Indochine - février 1949)
Format 800 x 570 mm
Prix : 20 €



Foulards ANAI = Prix : 28 € (23 € pour les sections) • Cravates ANAI = Prix : 16 € (13 € pour les sections)
Insignes ANAI = Prix : 6 € (4 € pour les sections) • Médaille ANAI = Prix : 45 €

ANNONCES D'ASSOCIATIONS AMIES

L'Amicale des Anciens du 5^e BPIC et du 2^e BCCP a la joie de faire connaître la promotion au grade de commandeur de la Légion d'Honneur du Lieutenant-Colonel Louis Chomette. Cet officier est le dernier survivant des combats du fort Brière de l'Isle à Lang Son les 9, 10 et 11 mars 1945 ; les Japonais l'avaient laissé pour mort.

La cravate rouge lui a été remise le 23 juillet à Brioude par le Général Jean Ziegler, en présence du Général Paul Mourier et des Colonels André Ehlinger et Georges Marty, anciens du 2^e BCCP.

L'Amicale des Marins d'Indochine 1939-1945 a tenu sa réunion annuelle le 14 juin à Vic sur Cère (Cantal). Devant le monument aux morts, M. Georges Vellard, membre de l'ANAI, auteur de l'« Histoire méconnue de la Marine d'Indochine », a rappelé la période tragique où les ennemis étaient les Japonais installés en Indochine, les Siamois qui voulaient arracher des provinces cambodgiennes et laotiennes, les Américains qui coulaient méthodiquement la flotte française y compris les cargos transporteurs de riz de Cochinchine au Tonkin : 28 navires envoyés par le fond de 1942 à 1945.

L'Association AROM (Amitié-Réalité-Outre Mer) a été fondée à Paris le 5 mars par un groupe d'anciens administrateurs de la France d'Outre Mer, dont l'Ambassadeur Pierre Gorce. Elle a pour buts :

- de faire connaître la situation actuelle de l'ancien « Outre Mer »,
- de mettre en lumière les acquis de la période coloniale,
- de développer l'amitié entre les personnes de Métropole et d'Outre Mer.

Son adresse provisoire est : 11 Rue Nicolo, 75116 Paris. Le président est M. Serge Jacquemont.

L'Association France-Viêt Nam d'Entraide (AFVE), 240 rue de Tolbiac, 75013 Paris, présidée par le Professeur Bui Xuân Quang, a pour but de venir en aide à ceux qui sont opprimés à cause de leur engagement pour la liberté de pensée et d'expression.

L'Association « Mémorial d'Extrême Orient », présidée par le Colonel Berthaud, veut ériger à Dijon un monument à la mémoire des 250 originaires de Côte d'Or morts pour la France en Indochine et en Corée. Le nom de chaque disparu y sera gravé. S'adresser à M. Marius Jacquin, 36 rue des Cent Ecus, 21000 Dijon.

Le Centre Culturel de la Mémoire Combattante de l'Aude et le Service Départemental de l'ONAC organisent un salon du livre consacré à la guerre d'Indochine à Carcassonne, 102 rue Trivalle, les 24 et 25 octobre.

COURRIER DES LECTEURS

Du Colonel Maurice RIVES, 191 rue de Strasbourg, 77350 Le Mée sur Seine

Je complète la communication de M. René Poujade dans le dernier bulletin, concernant la mission militaire française au Japon. Outre les deux compagnies du 2^e RIMA le détachement comprenait de 1862 à 1869 un groupe de spahis de Cochinchine ; en 1864 son chef était le Maréchal des Logis Buland.

Du Père Jacques-Marie GUILMARD, Abbaye Saint-Pierre, 72300 Solesmes

J'espère que la cérémonie organisée le 26 octobre à Grenade sur l'Adour permettra de faire connaître davantage Monseigneur Cassaigne, l'un des plus beaux missionnaires qu'ait donné notre pays. Cet homme qui sut faire aimer la France fut admiré par Leclerc. Certes, il ne fut pas l'ami de certains officiers français trop enclins à se servir de la religion comme arme de guerre, mais il devint l'ami personnel de de Lattre. L'épouse du Maréchal quêtait en métropole

pour financer le déplacement de sa léproserie.

J'espère aussi qu'un jour, lorsque la situation politique sera devenue plus propice, l'on pourra mieux étudier l'épiscopat de Mgr Cassaigne. Il faudrait en particulier inventorier les archives coloniales tant civiles que militaires (comment est-ce possible ?). Pour Mgr Cassaigne, les 14 années de son épiscopat furent une période difficile – Ne disait-il pas, en quittant son évêché le 2 décembre 1955 avec l'intention, peu réjouissante en soi, de s'installer dans une léproserie comme lépreux : « Je quitte le baignoire de Saïgon ». – Période difficile, mais où sa grandeur humaine et spirituelle eut le plus à s'exercer. On admire l'évêque lépreux, mais un jour, à mon sens, on admirera davantage encore l'évêque de la première guerre d'Indochine, ayant manifesté, selon le mot de feu le Cardinal François-Xavier Nguyễn Văn Thuận : « L'amour au milieu de la haine ». Dans les conditions de l'époque, il fallait pour cela plus que de l'intelligence, plus que de l'habileté, plus que de la force de caractère, plus que de la philanthropie. Il fallait une grande sainteté.

Livres en vente au siège

- de Maurice Rives et Eric Deroo
- **LES LINH TÂP, HISTOIRE DES MILITAIRES INDOCHINOIS AU SERVICE DE LA FRANCE (1859-1960)** - Prix 36 € (*)
- de Philippe Hédouy
- **HISTOIRE DE L'INDOCHINE (1624-1954), Préface du ministre Letourneau** - Prix 75 € (*)
- **HISTOIRE DE L'INDOCHINE, La conquête (1624-1885)** - Prix 31 € (*)
- **LA GUERRE D'INDOCHINE (1945-1954), Préface du général Salan** - Prix 75 € (*)
- de Michel Bodin
- **LA FRANCE ET SES SOLDATS, Indochine 1945-1954** - Prix 29 €
- **SOLDATS D'INDOCHINE 1945-1954** - Prix 29 € (*)
- **LES COMBATTANTS FRANÇAIS FACE A LA GUERRE D'INDOCHINE 1945-1954** - Prix 29 € (*)
- **LES AFRICAINS DANS LA GUERRE D'INDOCHINE 1947-1954** - Prix 29 € (*)
- de René Bail et Jean-Pierre Bernier
- **INDOCHINE 1945-1954 (4 TOMES)** - 40 € (*)
- de Georges Gautier
- **INDOCHINE 1945** - Prix 23 € (*)
- **LA FIN DE L'INDOCHINE FRANÇAISE** - Prix 13 € (*)
- du Général Pierre Guillet
- **POUR L'HONNEUR - LE GENERAL CHANSON EN INDOCHINE 1946-1951** - Prix 25 € (*)
- de Hubert Tourret
- **RIVIERE ET RIZIERE** - Prix 25 € (*)
- de Jacques Vernet et Pierre Ferrari
- **UNE GUERRE SANS FIN - Indochine 1945-1954** - Prix 28 € (*)
- du Centre d'Études de Défense Nationale de Montpellier
- **PAIX ET GUERRE EN INDOCHINE - 1935-1955** - Prix 24 € (*)
- de Raymond Muelle
- **COMBATS EN PAYS THAÏ DE LAI CHAU A DIEN BIEN PHU** - Prix 24 € (*)
- de Jean-Pierre Bernier
- **LE COMMANDO DES TIGRES** - Prix 18 € (*)
- du Général Henri de Brancion
- **DIEN BIEN PHU-ARTILLEURS DANS LA FOURNAISE** - Prix 23 € (*)
- **RETOUR EN INDOCHINE DU SUD-ARTILLEURS DES RIZIERES** - Prix 23 € (*)
- **TONKIN 1946-1954 - ARTILLEURS PARMIS LES FANTASSINS ET LES BLINDÉS** - Prix 25 € (*)
- d'Erwan Bergot
- **LES MARCHES VERS LA GLOIRE** - Prix 29 € (*)
- **LA BATAILLE DE DONG KHÊ** - Prix 23 € (*)
- **MOURIR AU LAOS** - Prix 23 € (*)
- de Paul Grauwil
- **J'ETAIS MEDECIN A DIÊN-BIÊN-PHU** - Prix 24 € (*)
- de Laurent Dao Trong Tu
- **JE RENTRERAI ET JE ME BAIGNERAI DANS MON ÉTANG** - Prix 25 € (*)
- du Général Guy Simon
- **LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT** - Prix 16 € (*)
(au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- du Général Luc Lacroze
- **DIX-SEPT ANS AU SERVICE DES REFUGIES D'INDOCHINE** - Prix 16 € (*)
(au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Étrangères
- **DES HOMMES DEBOUT - Le drame des Montagnards du Sud-Vietnam** - Prix 22 € (*)
- de Hélié de Saint-Marc
- **LES CHAMPS DE BRAISE** - Prix 23 € (*)
- **LES SENTINELLES DU SOIR** - Prix 21 € (*)
- **INDOCHINE, NOTRE GUERRE ORPHELINE** - Prix 41 € (*)
- de Laurent Beccaria
- **HELIE DE SAINT-MARC** - Prix 23 € (*)
- de Henri Lemire
- **HISTOIRE DE LA LEGION 1939-1979** - Prix 28 € (*)
- de P.A. Léger
- **AUX CARREFOURS DE LA GUERRE** - Prix 29 € (*)
- de Pierre-Henri Chanjou
- **LE FEU SACRÉ - Des hauts plateaux Moïs aux savanes du Tchad** - Prix 19 € (*)
(au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- de Louis et Madeleine Raillon
- **JEAN CASSAIGNE, LA LEPRE ET DIEU** - Prix 26 € (*)
- de René Mary
- **NOS EVADÉS D'INDOCHINE** - Prix 22 € (*)
- du Commandant René Chauvin
- **CARNETS DU TONKIN-DINASSAUT 4** - Prix 23 € (*)
- du Médecin-Général Fernand Merle
- **SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE** - Prix 15 € (*)
- de Guy Lebrun
- **LE LIEUTENANT AUX PIEDS NUS** - Prix 23 € (*)
- de Henry-Jean Loustau
- **LES DEUX BATAILLONS** - Prix 23 € (*)
(Cochinchine - Tonkin 1945-1952)
- de Jacques Favreau et Nicolas Dufour
- **NASAN - La victoire oubliée - 1952-1953** - Prix 26 € (*)
- de Amédée Thévenet
- **LA GUERRE D'INDOCHINE RACONTÉE PAR CEUX QUI L'ONT VECUE** - Prix 30 € (*)
- de Louis Ménès
- **SOUS L'AILE DU CALAO** - Prix 21 € (*)
- de Minh Kim
- **200 RECETTES DE CUISINE VIETNAMIENNE - NOUVELLE ÉDITION** - Prix 27 € (*)
- de Ione Rhodes et Marie-Claude Gelbon
- **LE CHANT DU RIZ PILÉ - Cent recettes vietnamiennes** - Prix 22 € (*)

(*) Port compris

BIBLIOGRAPHIE

Luce PLATRE - Crachin tonkinois - Editions Bénévent, Nice, 2003.

Il faut se réjouir de la réédition de cet ouvrage de 1995, signalé par le Bulletin de l'ANAI du 4^e trimestre 1995 page 24. C'est le roman intense et passionnant de toutes les difficultés rencontrées par les Français et les Vietnamiens de 1938 à 1946 : mariage en Métropole d'une Française avec un étudiant tonkinois dont la famille avait déjà organisé l'avenir conjugal, occupation japonaise, tentations viêt minh qui brisent les amitiés, massacres. Ceux qui ont vécu cette période, comme l'auteur, et ceux qui en ont recueilli les séquelles communieront dans l'émotion.

Colonel Charles LACHEROY - De Saint-Cyr à l'action psychologique, mémoires d'un siècle - Editions Lavauzelle, 2003.

Ces mémoires qui couvrent presque un siècle, puisque l'auteur a quatre-vingt-dix-sept ans, illustrent les périodes agitées qu'a traversées la France : de l'Algérie de 1940 où le gouvernement Pétain incarcéra Lacherooy comme gaulliste à celle de 1961 où le gouvernement de Gaulle le poursuivit comme putschiste. Mais l'intérêt principal du livre et la célébrité majeure de l'auteur sont centrés sur l'action psychologique. L'urgence d'une telle formation lui est apparue quand il commandait le secteur de Biên Hoa et que le Viêt Minh s'empara du poste de Trang Bom (voir à ce sujet les « Chroniques de Cochinchine » du Général Simon). Combattre l'organisation VM en la pénétrant, la tactique VM en la copiant, puis organiser nos populations pour qu'elles ne soient pas pénétrées, défi-

nir notre tactique en exploitant les déficiences de l'adversaire, ces idées semblaient neuves à bon nombre d'officiers habitués aux grands champs de bataille d'Europe ; à l'inverse certains lieutenants et certains sous-officiers les appliquaient d'instinct. Le Colonel Lacherooy a consacré sa vie à les propager.

Jean BOULBET - De palmes et d'épines, tome 2 - Editions Seven Orients, 2003.

Nous retrouvons notre explorateur des lieux et des hommes. Le tome 1 (1947-1963) avait ouvert le pays Maa sur le Moyen Donnai. Le tome 2 (1963-1975) se déroule au Cambodge, du jardin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient au parc d'Angkor. La forêt est toujours présente, l'auteur continue à dresser des cartes et à tisser des liens d'amitié avec les autochtones. A sa suite nous pénétrons les arcanes de l'EFEO, nous dépistons le Viêt Minh en marche vers le sud, puis nous subissons les Khmers Rouges. « Arrivé avec une valise, je repars avec une hotte ».

René AMER - Ecoutez-les se taire, tome 2 : Les automnes décadents - Editions Lavauzelle (Lelo), 2003.

Patriote, écrivain, poète, Jean-Pierre Besanceney dit René Amer dénonce le dénigrement dont sont victimes les anciens combattants d'Indochine et d'Algérie dans l'opinion publique. L'ouvrage présente de nombreux extraits de livres d'Hélié de Saint-Marc, Jean-Jacques Beucler, Roger Delpy, Hugues Dal-leau... et Charles Péguy, Ernest Renan.

AVIS DE RECHERCHE

Chargé par la communauté nung d'écrire l'histoire du Territoire Autonome Nung de Hai Ninh de 1947 à 1954, *le Commandant TRAN DUC LAI*, ancien enfant de troupe de Mon Cay, ancien élève du Lycée Albert Sarraut de Hanoï, demeurant *6 rue Tachard, 68790 Morschwiller le Bas*, recherche des anciens du 1^{er} Territoire Militaire qui pourraient lui indiquer des pistes d'investigation autres que Vincennes et Aix en Provence, ou lui communiquer des documents en leur possession.

M. Frédéric LEGROS, 1 lotissement de l'Etang, 40420 Le Sen, recherche des informations sur son père, Jean LEGROS (1924-1996), affecté au 1/22^e RIC le 8 juillet 1945, blessé en opération à Tien Quang le 23 août 1946.

Mme Francine ROUSSERY, 2 rue des Bois, 51290 Sainte-Marie du Lac, recherche des informations sur son oncle, le Maréchal des Logis Chef GARDEL, chef d'automitrailleuse puis d'obusier au 1^{er} Chasseurs, en deux séjours successifs, cité pour sa conduite à Hanoï le 19 décembre 1946, tué au combat le 11 décembre 1951 à Tu Vu. Il avait une compagne vietnamienne et un fils Henri, né en 1947. La famille souhaite les retrouver pour les aider.

Mlle Myriam LEFEUVRE, 21 allée de l'Orme, 93140 Bondy, fille d'un sous-officier de l'Armée de l'Air, recherche son demi-frère né en 1953 à Da Kao (Saïgon). Elle souhaite le retrouver pour l'aider.

Mme Sandra BRU, rue de la Poterie, 34210 La Caunette, petite-fille du Caporal André Servas du 2/3^e REI, recherche Paul SERVAS, orphelin vietnamien initialement prénommé Kho né en 1945 près de That Khê, adopté par son grand-

père devant le juge de Tu Son (province de Bac Ninh) le 11 janvier 1951.

M. Gilles CRETEN, 23 rue Val de Rance, 22100 Dinan, recherche le Capitaine Jean HENON qui commandait la 11^e Compagnie du 6^e RIC à Luc Nam en 1951.

M. Georges BOURVEAU, Le Cormoran, avenue des Asphodèles, 83430 Saint-Mandrier, recherche un ami d'enfance en Indochine, Georges VALMARY.

M. Philippe GONON, 65 rue du Colonel Moll, 83000 Toulon, recherche pour sa collection personnelle les revues Caravelle illustrée, Indochine Sud-Est Asiatique et autres documents de 1946-1954.

Libraire

MICHELE DHENNEQUIN *Amie de l'ANAI*

LIVRES
et DOCUMENTS ANCIENS
ou EPUISÉS sur l'INDOCHINE

76, rue du Cherche-Midi 75006 PARIS
Tél. (01) 42.22.19.53 - Fax (01) 45.44.06.79.

ACHAT VENTE

NÉCROLOGIE



Le Président Jean-Bernard Lacabane est mort à Pau le 16 juin 2003 à 74 ans, d'une longue maladie qu'il avait supportée avec une admirable énergie.

A 18 ans il s'était engagé dans la Marine et servit en Indochine comme fusilier-marin de 1948 à 1950.

Puis sa carrière civile se déroula aux Pétroles d'Aquitaine. Parti du bas de l'échelle des emplois il devint un ingénieur respecté. Joueur de rugby passionné, il était arbitre de haut niveau et membre du comité régional.

A l'ANAI sa réussite fut éclatante. Ayant fondé la section du Béarn en 1990, il la développa dans l'amitié vers le souvenir de la Patrie et le service des malheureux. Il obtint du Maire de Pau le baptême d'un rond-point des combattants d'Indochine. Il organisa la cérémonie de Grenade sur l'Adour pour le centenaire de Monseigneur Cassaigne. Il conduisit seize voyages d'anciens et d'amis au Vietnam ; chaque voyage était l'occasion de distribuer des secours. Il participait activement à l'œuvre d'ANAI Parrainage.

L'ANAI est fière de lui.



Le Colonel Albert Marie est mort à Palaiseau le 5 août 2003 à 78 ans, par suite d'une insuffisance respiratoire qui limitait son activité et que la canicule a aggravé. De

même qu'il avait renoncé à ses fonctions d'administrateur national, il avait eu la prescience de transmettre à un successeur la présidence de la section de l'Essonne qu'il assumait depuis une vingtaine d'années.

Saint-Cyrien de 1948, il combattit comme sa génération en Indochine et en Algérie. Légion d'Honneur, croix de guerre française, vietnamienne, thaï, croix de la valeur militaire signalaient sa conduite courageuse, que sa modestie l'empêchait d'évoquer. C'était un exemple que ce fils de la Martinique parti défendre la France à l'autre bout du monde.

Sa section ne s'y est pas trompée. L'équipe qui l'entourait agissait d'amitié ; avec elle la section de l'Essonne rayonnait en toute simplicité, ralliant même une amicale extérieure.

Les seize drapeaux qui entouraient son cercueil, dans la chaleur écrasante du 12 août, en portent témoignage.

VIE DES SECTIONS

Les présidents, les drapeaux et des délégations participent régulièrement à toutes les cérémonies patriotiques des chefs-lieux de département.

SECTION DE L'ALLIER

Président : M. Jean-Claude RABY
La Bretaunière
03320 COULEUVRE

Le 16 juin, à la Maison du Missionnaire de Vichy, causerie de Jean-Claude Rouvière, Vice Président, sur Mgr Cassaigne.

Le 10 juillet à St-Pourçain sur Sioule, à l'invitation du Préfet Dominique Bellion, le Président, le porte drapeau et une délégation de la section ont assisté à la cérémonie en hommage aux soldats bourbonnais morts en Afrique du Nord. M. Hamlaoui Mékachéra, Secrétaire d'État aux Anciens Combattants, a déposé une gerbe et reçu les Présidents des associations.

Le 14 juillet, le Président était à la prise d'armes de Moulins et Louis Danese, Porte drapeau, à Gannat.

Le Maire de Noyant et son conseil municipal ont accepté qu'une stèle dédiée aux anciens d'Indochine soit érigée dans leur commune. Le lieu choisi est proche de la Pagode. Un marbrier de Vichy et un maçon de Noyant ont été contactés ; nous attendons leurs devis. L'inauguration pourrait avoir lieu fin mai 2004. A Montluçon le rond-point situé à l'intersection de l'avenue Charles Tillon et de la voie de l'ancien canal du Berry sera dénommé « Rond-Point des Anciens d'Indochine ».

Bienvenue à M. André Grandjean et M. Gilbert Clairet, nouveaux adhérents.

SECTION DE L'AUBE

Président : Commandant Guy LETROUIT
17, Rue Jules Ferry
10400 NOGENT-SUR-SEINE

Le 21 juin, les membres de la section ont conduit à sa dernière demeure leur ami le Maréchal des Logis Ly Van La. L'assemblée générale de la section se tiendra le samedi 25 octobre à partir de 9 h 45 dans l'Hôtel du Petit Louvre à Troyes.

SECTION DU BEARN

Président : M. Paul BURGOU
5, Rue Guynemer
64230 LESCAR

Notre Président s'en est allé... Jean-Bernard Lacabane, président fondateur de la section

du Béarn, après une longue période de lutte, de courage et de volonté, n'a pu vaincre la maladie.

Jean-Bernard a marqué son passage dans sa vie professionnelle, dans les milieux sportifs et associatifs par ses qualités d'organisateur, de gestionnaire et de bon camarade.

La section qu'il créa en 1990, forte de 160 adhérents, a pu grâce à lui se réunir en maintes occasions, voyager et être informée régulièrement par sa lettre trimestrielle.

Malgré la souffrance physique et morale, Jean Bernard, quelques jours avant son hospitalisation, a eu la force d'écrire et de préparer les pages 2 à 7 de son dernier bulletin.

L'assemblée générale du 25 octobre devra élire de nouveaux membres pour renforcer le bureau.

SECTION DES BOUCHES DU RHÔNE

Président : Colonel André GROUSSEAU
27, Cours Gambetta
13100 AIX-EN-PROVENCE

Aux cérémonies des 7 et 8 mai à Marseille, l'ANAI était représentée par une importante délégation conduite par le Colonel Grousseau et le Porte drapeau Mohamed Gamrani. A celle du 8 mai à Aix, c'est le Président Garric qui a posé la gerbe, entouré de jeunes enfants.

16 mai : Vitrolles : Le Comité de Vitrolles a tenu son assemblée générale au foyer des anciens. Le Président Bernard Gautier a remercié l'assistance et notre Président départemental. Le Secrétaire Marcel Boniface a présenté le rapport moral et le compte-rendu d'activité. Le Trésorier de la Section a donné lecture du rapport financier.

2 juin : Vitrolles : Obsèques de Louis Guidon-Lavallée en l'église du Bon Pasteur. Officier de la Légion d'Honneur, Médaillé Militaire, 13 citations (39/45, Indochine, Algérie), Vice Président du Comité de Vitrolles, il était le combattant le plus décoré du département.

12 juin : Salon de Provence : Sortie amicale organisée par Nadia Boucharenc à Brignoles.

21 juin : Aix en Provence : 9 h 30 : Quartier Miollis, traditionnelle cérémonie de fin d'année au Lycée Militaire,

sous le commandement du Colonel Jean-Paul Legras et de M. Jean-Pierre Hardy, Proviseur. 10 h 30 : Remise des prix présidée par le Général de Division Robert Charvoz, Gouverneur Militaire de Marseille. Comme chaque année l'ANAI a participé à la remise d'un prix à un élève particulièrement méritant ; le Colonel André Grousseau a remis à David Toso (lettres 1), le très beau livre de Pierre Dufour « La Légion en Indochine ».

22 juin : Vitrolles : Bernard Gautier a invité les membres de l'ANAI à participer à une journée de plein air, à l'occasion de la fête annuelle « cheval et nature ». Après un repas dégusté dans la bonne humeur, l'assistance a suivi avec beaucoup d'attention une démonstration équestre effectuée par de jeunes cavaliers. Cette excellente journée de détente a été clôturée par une démonstration de danses « Western ».

30 juin : Vitrolles : 11 h : Rond-point des Anciens Combattants d'Indochine, cérémonie devant le monument érigé en hommage aux soldats tombés sur cette terre lointaine pour l'honneur de la France. Étaient présents : M. Guy Obino, Maire de Vitrolles.

M. Eric Diard, Député des Bouches du Rhône, Maire de Sausset les Pins. Mme Martinez, Conseiller Municipal, Délégué aux Anciens Combattants. Le Général Jean Raynaud, Président d'Honneur de notre section départementale. Le Général Jacques de Champeaux. Et comme chaque année, nos amis du

« Liberty Véhicules Group » étaient présents et nous les en remercions vivement. A l'issue de la cérémonie, apéritif offert par la Municipalité. Puis repas baguettes au restaurant « La Saïgonnaise ».

5 juillet : Le Tholonet : Au cours d'une cérémonie privée, le Colonel André Grousseau a remis les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur à M. Paul Bres en présence de M. Jean-François Picheral, Sénateur des Bouches du Rhône, et de M. Michel Légier, Maire de Tholonet. L'Adjudant-chef Paul Bres est un valeureux combattant d'Indochine.

Précision : C'est M. Robert Consorti, Président national de l'association « Mémoire vive de la Résistance », qui est l'initiateur de la remarquable exposition sur la 2^e guerre mondiale présentée au palais de justice d'Aix en Provence du 4 au 15 novembre 2002 (Bulletin de l'ANAI du 1^{er} trimestre 2003 page 28).

SECTION DU CAMBRESIS

Président :
Colonel Jacques DEKLERC
59, Boulevard Faidherbe
59400 CAMBRAI

Au premier semestre, accompagné des membres du bureau et des adhérents, notre drapeau est sorti quatorze fois. **Cambrai**

21 janvier à 15 h : Obsèques du Général Bilbault.

23 mars : A notre assemblée générale dans le salon blanc de l'hôtel de ville nous avons remarqué une augmentation des participants. Cette journée s'est terminée par le repas de cohésion à la salle Maréchal.

7 mai : Au rang St-Jean, cérémonie organisée par l'ANAI et le CEFEO à la mémoire des morts de Diên Biên Phu. Un piquet d'honneur en armes du 1^{er} RI rendait les honneurs.

8 mai : Prise d'armes sur la place Aristide Briand à Cambrai, suivie d'un dépôt de gerbes au monument de la Victoire. Cérémonies identiques dans les communes du Cambrésis.

Neuville-St Rémy

13 avril : Assemblée générale de l'Association Nationale des Sous-Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air. Cette association fête ses cinquante ans avec le même président fondateur. Nous y étions représentés par notre président.

Dates à retenir : 24 octobre notre repas baguettes au marché couvert de Cambrai, 11 novembre à Beauvois en Cambrésis, inauguration d'un square et d'une stèle aux Combattants d'Indochine.

SECTION DE LA CHARENTE MARITIME

Président : M. Jean-Philippe HUC de VAUBERT
29, Cours Genêt
17100 SAINTES

Ce trimestre aura été marqué par la disparition de la Maréchale de Lattre de Tassigny, née Simone Calary de La Mazière, dans sa 96^e année. Notre section a été doublement représentée : mardi 10 juin à la cérémonie nationale des Invalides par notre Président-Adjoint et Mme Jean Vieuille, mercredi 11 juin par Huc de Vaubert à Mouilleron en Pareds, où elle

**BULLETIN
PROVISOIRE
D'ADHESION
2004**

NOM Prénom

Adresse

Code postal

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 24 euros, (cotisation : 23 euros, droit d'inscription : 1 euro), 15, rue de Richelieu, 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.

repose auprès de son mari et de leur fils Bernard, tué à Ninh Binh le 30 mai 1951.

Magnifique hommage tant à Paris qu'à Mouilleron. On ne peut que déplorer l'extrême « discrétion » des médias, alors que cette Grande Dame a consacré sa vie à « servir » au sens civique et social. Recherchée par les Allemands après l'évasion du Général, de la prison de Riom, elle réussit à gagner l'Algérie, traversant les Pyrénées à pied avec Bernard. Seule épouse d'Officier Général à s'être évadée de la sorte. Jusqu'à ses derniers jours elle a présidé la Fondation Maréchal de Lattre, aidant financièrement les familles des militaires de tous les théâtres extérieurs.

Mercredi 9 juillet, méchoui annuel, familial, estival et sans protocole, grâce à notre ami et fidèle adhérent, Julien Tissandier Maire de Rouffiac, ancien de l'Armée de l'Air, au port de Rouffiac sur la magnifique aire de loisirs. Deux cents participants (record battu) dont une quarantaine de l'Armée de l'Air, avec le Général René Pontois, ancien Commandant de l'énorme Base de Cognac et notre fidèle et respecté Général Delbos, accompagnés de leurs épouses. Le traiteur n'ayant pu trouver de spécialistes pour la préparation, la cuisson, le découpage des quatre moutons, ce sont Jean-Pierre Colardeau, Jean-Claude Jalladeau, l'ami Christian... et leur matériel haut de gamme, qui ont fait tout ce travail sous une chaleur « été 2003 » ! Qu'ils en soient remerciés, car le résultat fut plus que parfait. En introduction Julien Tissandier évoqua le souvenir de tous ceux qui sont restés dans la terre indochinoise. Huc de Vaubert remercia l'assistance, présenta les actions d'ANAI-Parrainage et annonça les « grilles » permettant de gagner des lots qui continueront la fête. Ainsi que l'écrivit le journaliste de Sud-Ouest « le lot était moins important que l'esprit dans lequel on offrait son obole ». Il n'empêche que tous les lots ont été fort appréciés. La chaleur était autant dans les cours que sous les tivilis, au bord de la Charente. Cette

journée eût plu au Bon Roi Henri, pour lequel « la Charente était le plus beau fleuve de son Royaume ».

Vendredi 10 octobre, assemblée générale et déjeuner au Relais de la Côte de Beauté à St-Georges de Didonne. Vin d'honneur offert par la municipalité.

Nos peines : Paul Verger Médaille Militaire, ancien de l'Aéronavale, Jean Clavier Médaille Militaire, officier de l'ONM, ancien marin.

SECTION DE LA CORREZE Président : M. Jean JUGE

La Faucherie
19120 LUBERSAC

Remerciements à tous les amis ainsi qu'aux Conseillers Municipaux pour leur présence le 11 août au monument aux morts : six drapeaux, une trentaine de participants. Après le vin d'honneur et le repas convivial, nous vous disons à l'an prochain.

La réunion annuelle aura lieu le 25 octobre à 10 h 30 à la salle des fêtes de Lubersac.

SECTION DE LA DORDOGNE Président :

Colonel René ROUGIER
8, rue Paul-Louis-Courier
24000 PÉRIGEOUX

La section a eu la joie d'enregistrer trois promotions dans l'ordre de la Légion d'Honneur : le Commandant Rayez promu commandeur, MM. Vigier et Maguet nommés chevaliers. Elle félicite le Commandant Barral-Poignard, qui a obtenu

du Colonel commandant le 501^e RCC à Mourmelon l'organisation le 11 mai d'une cérémonie à la mémoire de deux sous-officiers de ce régiment tués en Indochine.

Elle félicite également M. Favrit, qui a organisé à La Chapelle Gonaguet, du 6 au 14 septembre, une belle exposition : « De l'Indochine au Vietnam ».

SECTION DE L'ESSONNE Président :

M. Roland GROSSET-GRANGE
6, Rue Pierre Larousse
91330 YERRES

Le Colonel Albert Marie, ancien Président de la section, est mort le 6 août. Malade depuis des années, il appelait l'admiration par le courage avec lequel il supportait son invalidité.

Ses obsèques ont été célébrées le 12 août, en l'église Notre-Dame de Lozère à Palaiseau. Seize drapeaux et une centaine d'amis assistaient à la cérémonie. A l'invitation de Monsieur le Curé, l'éloge funèbre et l'adieu furent prononcés par le Général Simon, très ému.

SECTION DES FLANDRES Président : M. Louis CARON

16, Avenue du Président Hoover
59800 LILLE

Notre repas chinois dansant aura lieu le 26 octobre à 12h30 au foyer d'animation du bourg, 33 rue du Lazaro à Marcq en Baroeul.

SECTION DE LA FRANCHE-COMTE Président :

Général Michel TONNAIRE
6, Impasse de Verdun
39000 LONS-le-SAUNIER

L'assemblée générale de la section s'est tenue le samedi 29 mars, à École Valentin. Cette manifestation remarquablement organisée par Claude Jacquot, Président du Comité du Doubs et son équipe, fut exceptionnelle, tant par la présence du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants, M. Hamlaoui Mékachéra, que par la haute tenue de la cérémonie du Souvenir

sur un monument aux morts d'École sur lequel figure le nom de notre camarade, le Sergent-chef Maillot, mort pour la France en Indochine. Deux cent trente participants entouraient leur président pour accueillir à 11 h 45, après les débats internes, le Ministre accompagné de M. Géhin, Préfet du Doubs et de la Région Franche-Comté, Mme Guinchard-Kunstler, Députée, Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale, M. Girard, Député, Président du Conseil Général du Doubs, M. le Sénateur Gruillot, M. Rosselot, suppléant de M. Humbert, Sénateur, Président du Conseil Régional de Franche-Comté, M. Favre, suppléant de Mme Tharin, Députée de Montbéliard, M. Baverel, Maire d'École, le Général Thonnier, Commandant d'Armes, ainsi que plusieurs dizaines de Présidents d'associations, avec leurs porte drapeaux.

En réponse à l'allocution du Président de la section, le Ministre exprima sa joie de retrouver ses compagnons et fit part des projets, en bonne voie de résolution, visant le rétablissement entre la France et le Vietnam de relations sereines, confiantes et prometteuses dans tous les domaines.

Puis les congressistes se réunissaient autour du monument aux morts pour la cérémonie du souvenir. Organisée par le Colonel Délégué Militaire Départemental, celle-ci était rehaussée par la présence du drapeau du 19^e Régiment du Génie de

Besançon, avec son détachement d'honneur commandé par le Lieutenant-Colonel Commandant en second le régiment, une fanfare et les très nombreux drapeaux des associations départementales. Quatre gerbes furent déposées par le Ministre, le Président du Conseil Général, le Maire et le Président de Section, tous accompagnés par un ancien d'Indochine de la section.

A l'issue, un vin d'honneur et un repas très amical réunirent tous les congressistes auxquels s'était joint notre Ministre qui dut, malheureusement, partir dès 14 h 45 pour la poursuite de sa visite à Besançon.

SECTION DU GERS Président :

Docteur Bernard DAMBIELLE
13, Rue Cuvier
32000 AUCH

Assemblée générale de la section à Auch le 22 novembre.

SECTION DE LA HAUTE-GARONNE Président :

Colonel Maxime SCOT
46, Rue des Cruzettes
31120 PORTET-SUR-GARONNE

Le recrutement parmi les anciens continue ; nous accueillons avec plaisir M. Henri Boisdevesy, le Colonel Claude Mademba Sy, M. et Mme Philippe Vaxivière.

Le 27 juin, pour les obsèques de Mme Michaud en l'église de Pechbusque, l'ANAI était bien représentée.

A longueur d'année, Mme Nicole Taton entretient et fleurit, au cimetière de Salonique, le monument indochinois. A plusieurs reprises, les plants de fleurs mis en place ont disparu. La Ville de Toulouse, prévenue, a décidé de renouveler les fleurs volées, tout en augmentant la surveillance.

Cette année, le Commandant Maurel, Président de l'Ancre, nous a proposé d'honorer les morts d'Indochine au cours de la cérémonie anniversaire des combats de Bazeilles, le vendredi 12 septembre à 10 h, allées Jules Guesde, devant le monument élevé à la gloire des combattants de 1870-1871.

Mme Hélène Erlingsen, fille d'un marsouin tué en Algérie, journaliste à FR3 Toulouse, a produit une émission : « Les anciens d'Indochine et la guerre oubliée » qui est passée le 17 mai à 11 h 40. Le Colonel Scot a reçu la cassette de cette émission et la tient à la disposition des intéressés.

Le 26 juin, les participants à la sortie à Revel ont été très satisfaits de cette journée particulière, instructive, pleine de découvertes.

Voyage au Vietnam : Certains membres m'ont fait connaître les options choisies.

SECTION D'ILLE ET VILAINE Président :

Commandant Jean HAMON
37, Rue de la Haute Ville
35440 MONTREUIL-SUR-ILLE

Le 4 mai, une importante délégation de la section se rend à la cérémonie organisée à Dinan par le Souvenir Français (Président : Colonel de Charette) à la mémoire des soldats des campagnes d'Indochine.

Le 20 mai, le Président, le Vice-Président Orrière et le porte drapeau assistent à Liffre aux obsèques de notre camarade Durocher.

Le 22 mai, à l'invitation de la promotion de l'EMIA « Capitaine Biancamaria » le Président se rend à Coëtquidan, où il assiste à une série de conférences et participe à l'inauguration de la remarquable exposition organisée par les élèves.

Le 1^{er} juin, le Président est invité au congrès national de l'UNC à Rennes.

Le 13 juillet, à l'occasion de la Fête Nationale, le Président est invité au cocktail offert par Mme le Préfet de Région Bretagne.

Le 17 juin, une délégation avec le porte drapeau se rend aux obsèques du Général de Bouvier.

Le Frangipanier a, de son côté, développé plusieurs actions : exposition à Chavagne, soirée conférence à Domagne animée par le Vice-Président du Conseil Général, exposé devant les membres du Rotary Rennes-Brocéliande, exposé à Paris sur invitation de la section

féminine Agora-Paris 1, réunion au Rotary Club de Dinan qui remet un chèque de 1 000 euros pour l'opération Phakhom à Luang Prabang, évocation de l'explorateur Henri Mouhot sur l'antenne RCF à Rennes (radio diocésaine). Les éditions Ouest-France offrent un lot de livres important à destination du Centre de Langue Française de Vientiane.

La section prépare une journée rencontre au 11^e RAMA de la Lande d'Oué.

SECTION DES LANDES Président : Commandant

Jean-Yves DROUET
18, Rue du Béarn
40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT

La section a tenu son assemblée générale le 14 mars à Pouillon. Trois nouveaux membres ont été élus au bureau : le Commandant Jean-Yves Drouet, M. Robert Alberti, M. Henri Lafosse. Le Général Lartigue, présidant l'assemblée en lieu et place du Colonel Dupuy décédé, a remis des médailles de l'association au Général Claude Lascarray, au Vice-Président M. Paul Cendre, à M. Roger Batot, à M. Patrick Cendre, et à Mme Marie Dupin, Secrétaire.

Lors de la cérémonie patriotique qui a suivi, le Président remet la Médaille Militaire à M. Jacques Donato. Au cours de sa réunion du 24 mars à St-Paul les Dax, le bureau procéda à l'élection du nouveau président de section. Le Commandant Jean-Yves Drouet a été élu à l'unanimité.

SECTION DU LANGUEDOC Président : Professeur Paul NAVARRANNE

572, Rue Croix de Figuerolles
34070 MONTPELLIER

Ces six derniers mois ont été marqués par les décès de Mme Huberson, d'Edmond Kurzawa, du Général de Corps d'Armée Toussaint, du Général de Division Duchatelle.

Le cycle des conférences a pris un rythme trimestriel, dans l'enceinte de l'EMSAM : 21 février Jean-Philippe Bernard, ancien ingénieur de la SNCF : « Le Vietnam de la guerre à

l'espoir d'un décollage économique ». 16 mai, Xavier Houdin, de l'institut de recherche pour le développement à Montpellier : « Le Vietnam, après quinze années de Dôï Moï ». 21 novembre, Docteur Benoist d'Azy : « Traitements et opérations des yeux au Cambodge dans la presqu'île de Ko Kong ».

Le Colonel Chevalier et M. Charveriat ont participé à un « rallye Mémoire » sous l'égide de l'ONAC, au collège de Clapiers. Ce rallye était constitué par huit ateliers dont deux traitaient de l'Indochine, le premier décrivant l'intervention de l'ONU au Cambodge (par Gilles Chevalier), le second retraçant l'histoire de l'Indochine Française (par Paul Charveriat). Les collégiens et collégiennes ont été très intéressés. Dans une ambiance conviviale avec l'ensemble des professeurs et des élèves un pot suivi d'une distribution de prix clôturèrent cette après-midi consacrée au « devoir de mémoire ».

La commémoration du 9 mars 1945 a été organisée à Sète par M. Paul d'Henry, Président du Comité, à la stèle des Anciens Combattants d'Indochine. Elle a réuni de nombreux combattants et leurs porte drapeaux. Le Professeur Navarranne et son épouse avaient tenu par leur présence à marquer leur profonde amitié avec le comité. Une deuxième cérémonie semblable à Béziers sous l'égide du Colonel Moreau revêtait un caractère particulier, en raison du dixième anniversaire de l'inauguration, par notre section, de la stèle dédiée aux morts en Indochine au cimetière neuf. Cette manifestation a vu la participation du monde combattant (une douzaine de drapeaux avec leurs délégations) et des personnalités civiles : M. Couderc, Maire de Béziers, avec ses élus municipaux, M. Fontès, ancien Ministre, les représentants des cultes. Une troisième cérémonie, organisée en coopération avec le CEACH et le Souvenir Français, s'est déroulée au cimetière de Marsillargues, face à la stèle des anciens de Langson. Nous avons pensé à la santé de notre ami Léonard Muller, Président des Anciens

de Langson, actuellement hospitalisé, et à la mort récente d'Edmond Kurzawa adhérent de Marsillargues. Cette manifestation s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités du monde combattant, des présidents des associations et de leurs porte drapeaux. M. Laurent Président du CEACH, le Professeur Navarranne, M. Ulles Maire de Marsillargues, M. Dejean Adjoint et M. Soria Conseiller Municipal, le représentant de la Gendarmerie nous accompagnaient. Un pot de l'amitié fut offert par la commune. Le Maire dans une brève allocution mit en valeur le sentiment patriotique, qui doit animer la société française, à travers l'exemplarité dont on fait preuve nos soldats dans cette épreuve du 9 mars 1945.

A Montpellier, l'ANAI a participé par roulement, avec les membres du bureau et les adhérents, à l'ensemble des cérémonies patriotiques.

Le 2 mars, en présence du Général Irastorza commandant l'EAI, ancien du Cambodge, et des responsables des associations asiatiques, les records d'affluence ont été battus lors de la journée festive du jour de l'An Indochinois. Plus de 340 convives !, une performance, et beaucoup de travail pour l'organisateur de cette journée le Colonel Pierre Salvadori, ainsi que pour les membres du bureau qui l'ont assisté. Merci aussi à M. le Député-Maire Jean-Pierre Grand qui nous a prêté comme chaque année, la salle « des rencontres » de Castelnaud le Lez, merci aux danseuses folkloriques vietnamiennes, à l'orchestre et à tous les participants.

L'ANAI a été représentée également aux fêtes du Pimai Lao et du Chmaul Chnam Khmer (fêtes du jour de l'an Lao et Khmer) qui ont eu lieu respectivement les 6 et 20 avril.

Notre sortie annuelle fut un succès à Fréjus les mercredi et jeudi 21 et 22 mai, sous la houlette de notre ami Stradivarius Jamis. Trajet en autocar de Béziers à Fréjus, hébergement à l'IGESA, pèlerinage à la Nécropole, visite du Musée des Troupes de Marine.

Notre assemblée générale se déroulera le 11 octobre à partir de 9 heures à la Grande Motte, au centre culturel. Elle sera suivie d'un dépôt de gerbe au monument du souvenir, d'un apéritif offert par la mairie et d'un repas à la salle de la « Haute Plage ». Cette assemblée générale revêtira une importance exceptionnelle et particulièrement émouvante, car elle verra le départ à 86 ans de notre Président, le Professeur Navarranne, fondateur de l'ANAI du Languedoc le 13 juin 1989.

SECTION DE LA LOIRE

Président :

Colonel Marie FAVRE
69, Allée Ernest Girard
42153 RIORGES

Trois anciens nous ont quittés au cours du trimestre écoulé : Sœur Marie-Hélène Gaillard, de l'Ordre des Filles de la Charité, Chevalier de la Légion d'Honneur. Partie en 1937 pour l'Indochine où elle s'occupait principalement des lépreux jusqu'à son expulsion, sous 48 heures, en 1978, elle œuvra un temps en Afghanistan et en Afrique noire, avant d'être admise en maison de retraite au Coteau. La maladie d'Alzheimer fut un très long calvaire. Mme Josette Huebert, de Montbrison, ancienne infirmière d'Indochine. Bien qu'atteinte d'un mal non guérissable, elle participa encore à la mi 2002 à un déjeuner inter-comités. Et tout récemment, Guy Leroch, de Moulins-Chérier (Roannais), un ancien de la Marine « blanche » en Indochine, ami fidèle et serviable à souhait. Il nous a quittés une nuit, dans sa solitude de célibataire et préoccupé par divers ennuis de santé.

Deux anciens ont été nommés Chevaliers de la Légion d'Honneur : Jean Abrial et Ladislas Mayer. Le premier a reçu la croix sur le front des troupes lors des cérémonies à St-Etienne ; à la réception en préfecture qui a suivi, il était entouré du Président de Section et de nombreux membres du Comité de St-Etienne, désireux de montrer leur joie partagée. Le second, très malade, a reçu la croix sur

son lit d'hôpital, des mains du Général de Montlebert, ancien de la Légion Étrangère, venu de Clermont-Ferrand.

SECTION

DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Président : M. Pierre VILAINE
5 Rue Hector Berlioz
44300 NANTES

Le bulletin de l'ANAI du 2^e trimestre pages 14 et 15 annonçait que les services départementaux de l'ONAC proposent des aides aux associations, à condition qu'elles soient bien ciblées. Je peux attester que l'ONAC à Nantes a remarquablement joué le jeu pour l'exposition que nous avons tenue du 6 au 11 mai ; son aide technique et financière a été précieuse. Je tiens à remercier Mme la directrice et son assistante pour la sollicitude qu'elles ont manifestée à l'égard de la section. Le Conseil Régional, le Conseil Général et la Municipalité de Nantes ont également répondu à nos demandes de subvention et nous leur exprimons notre plus vive gratitude.

Le 28 mai, comme les années précédentes, l'association était présente à la remise des prix du concours scolaire de la Résistance et de la Déportation, présidé par le Préfet. Le Président, accompagné du Secrétaire René Plantec, remit un prix à un lauréat au nom de l'ANAI.

Les cérémonies du 14 juillet ont été commémorées avec faste à Nantes. Un détachement de l'École de St-Cyr participait au défilé avec des éléments de la 9^e BLBMA et du 22^e BIMA. Le Président accompagné du Vice-Président Georges Guillemont et du Porte drapeau assistaient à cette cérémonie, ainsi qu'au somptueux cocktail offert par M. le Préfet.

En cette période de vacances et de grosses chaleurs nous n'oublions pas nos malades : Mme Jeanine Chasseriau qui accepte assez mal sa situation (lit, fauteuil roulant) depuis dix mois ; M. Charles Joquet qui, après le nouveau séjour en clinique, se repose en maison de convalescence avant de rejoindre une maison de retraite, mais toujours avec le

moral ; M. Pierre Fouéré, membre du bureau, qui, après une année difficile, semble avoir éliminé le virus qui le rongait et compte bien revenir parmi nous en septembre ; Mme Colette Dufief, qui a très mal supporté le décès de son mari, veut rester fidèle à l'ANAI, mais éprouve quelques ennuis de santé. Lise Talamas, chargée de leur apporter du réconfort s'acquitte très bien de sa tâche lors des visites qu'elle n'hésite pas à faire ; merci à elle.

Les permanences ont repris les premiers mardis de chaque mois, 11 boulevard de Stalingrad à Nantes

SECTION DE LA MANCHE

Président :

Colonel Paul LAURENT
12, Rue de Normandie
50180 AGNEAUX

La moitié du résultat de la tombola de notre assemblée générale du 5 avril a permis, par l'intermédiaire de Mme Thérèse Lucas-Potier, de faire un envoi de 700 euros à Sœur Gertrude de Phu Son. Par courrier du 6 juin, celle-ci en a accusé réception et remercié le Président, précisant que le pensionnat accueillait 58 petites montagnardes des 1^{er} et 2^e cycles et que le dispensaire soignait des malades lépreux.

La Fédération de Jitsu Self Défense a organisé le 24 mai à La Glacière (banlieue de Cherbourg) une démonstration de son style. 300 personnes ont assisté à la soirée qui a débuté par des démonstrations faites par les enfants et les adultes. Les combats libres en pré-compétition, les combats de compétition de niveau national et la démonstration des femmes ont été particulièrement applaudis. Dominique Amiot, le Président fondateur, parrain d'une petite montagnarde, a voulu que le bénéfice réalisé au cours de la soirée soit réservé aux œuvres d'ANAI-Parrainage et le 27 juin il a remis un chèque de 244,20 euros au Président Laurent qui l'a chaudement remercié et félicité ainsi que son épouse Martine, les membres du bureau de la fédération, des clubs et les sportifs. Francis

Lourdin, notre Trésorier accompagnait le Président. Le chèque a été transmis à Mme Lucas-Potier qui en a fait suivre le montant à Sœur Modeste pour son dispensaire des lépreux de Kontum.

Le 18 juin à la cérémonie, le Colonel Laurent a eu le grand honneur de remettre les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à Bernard Grente, notre Secrétaire et Président de l'UNC d'Agneaux. Les nombreux porte drapeaux, la participation du Maire d'Agneaux, du Suppléant du Député, du Conseiller Général, d'une Adjointe au Maire de St-Lô, des Présidents de l'UNC d'arrondissement, des Médailleurs Militaires, des Croix de Guerre, des Retraités Militaires et de nombreux Agnelais ont témoigné des qualités de Bernard Grente et son épouse. Le champagne et les petits fours offerts par la ville ont été particulièrement appréciés.

Malheureusement deux décès récents ont endeuillé la Section. Georges Mahé, qu'une délégation et de nombreux porte drapeaux ont accompagné à la cérémonie religieuse. Et Pierre Morisot, l'un des premiers adhérents de la Section dont il fut le Trésorier pendant dix ans. Sergent au 21^e RIC, il a été chef de poste dans la région de My Tho de 1951 à 1953. Médaille Militaire, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, il était titulaire de la Croix de Guerre des TOE et de la Croix du Combattant Volontaire. Une forte délégation d'anciens d'Indochine et de combattants ont assisté à la cérémonie religieuse et à l'inhumation.

Cérémonie à Dinan : Le mémorial de Dinan, dédié aux morts pour la France en Indochine, originaires de Haute-Bretagne (départements des Côtes d'Armor et

SECTION DU MORBIHAN

Président :

Général Jacques MOREAU
9, Rue du Manoir de Trussac
56000 VANNES

L'assemblée générale s'est déroulée à Vannes au Palais des Arts le 8 mars de 9 h à 11 h 30. 38 membres y étaient présents et 49, empêchés, avaient envoyé leur pouvoir. Le compte rendu d'activité a traité du problème des effectifs qui prennent une mauvaise pente après les 8 décès et les

4 départs enregistrés en 2002 en face desquels il n'y eut que 3 adhésions. Le bilan financier fit apparaître un déficit de 195 euros s'expliquant par les cotisations non payées et la location de deux cars pour le transport des adhérents à des manifestations. Dans le rapport moral, le président a insisté sur le problème des effectifs en demandant aux adhérents de faire un effort dans le domaine du recrutement. Deux résolutions ont été approuvées, autorisant l'attribution de deux dons : l'un, de 46 euros au concours de la Résistance et de la Déportation, l'autre, de 2 040 euros au profit de l'école de Saded.

A l'issue de la réunion, une cérémonie du souvenir a été organisée au monument aux morts, au cours de laquelle le président a retracé les opérations en Indochine pendant l'année 1952. A noter que, ce jour d'assemblée générale, nous fleurissons les tombes des trois soldats annamites morts pour la France en 1918, comme nous le faisons lors des cérémonies du 1^{er} novembre. Enfin, un sympathique repas rassembla cinquante convives dans un restaurant où nous avons pris nos habitudes. L'ambiance y fut particulièrement chaleureuse.

Cérémonie à Dinan : Le mémorial de Dinan, dédié aux morts pour la France en Indochine, originaires de Haute-Bretagne (départements des Côtes d'Armor et

de l'Ille et Vilaine) est honoré chaque année, au moment de l'anniversaire de la fin des combats de Diên Biên Phu, par un rassemblement d'associations d'anciens d'Indochine que l'on veut mettre à l'honneur. En 2003, le 4 mai, cet hommage était destiné à l'ANAI. Les quatre sections de Bretagne y étaient donc conviées. Le médecin en chef des armées P. Nguyễn, Vice-Président de l'ANAI, prononça une émouvante allocution.

Le détachement de l'ANAI du Morbihan, réduit à 18 personnes du fait d'autres rassemblements organisés le même jour (congrès départemental de l'UNC, fête de Camerone des anciens légionnaires, Pimai des Laotiens), a participé à cette manifestation. La messe à la basilique St-Sauveur était suivie d'un défilé en ville passant par le monument aux morts de Dinan, où le cortège s'arrêta pour déposer une gerbe. Au mémorial les honneurs étaient rendus par un piquet du 11^e Régiment d'Artillerie de Marine. Une gerbe fut déposée devant le mémorial et, après la sonnerie « aux morts » et l'exécution de l'hymne national, tous les anciens combattants présents disposèrent autour de la stèle deux fleurs rouge et jaune aux couleurs du Vietnam, qui leur avaient été distribuées au préalable, tandis que des bâtonnets d'encens allumés étaient piqués dans un bac à sable.

Un vin d'honneur regroupa

ensuite tous les participants à l'hôtel de ville. Le Maire prit la parole pour remercier les organisateurs de cette manifestation et se félicita d'avoir dans sa ville ce mémorial à la gloire des anciens d'Indochine. Un excellent repas fut servi au restaurant de l'hôtel Jerzual sur le port de Dinan dans une ambiance très conviviale. Soirée Breiz-Indochine : La 6^e édition de notre soirée indochinoise a été préparée avec beaucoup de soin, malgré des restrictions sensibles dans la participation des membres de l'ANAI ; il faut dire qu'en douze mois nous avons déploré le décès de 12 camarades.

Quoi qu'il en soit, le 17 mai, la soirée a été très réussie et s'est déroulée dans une ambiance fort sympathique avec un repas de première qualité, préparé par le chef d'un restaurant vietnamien de Vannes, et des spectacles de très haute tenue. Se succédèrent les danseuses du ballet de l'association cambodgienne du Morbihan et une jeune danseuse laotienne, Pauline, âgée de 14 ans, suivie d'un tour de chant par Mme Frichithavong, dont tout le monde connaît le talent, qui nous a charmés par ses chants laotiens interprétés par une très belle voix. Dans un autre genre, l'association Shoshin nous intéressa par une démonstration de Tai Chi Chuan et par un magnifique combat de karaté exécuté par trois jeunes athlètes tout à fait remarquables. Quant aux

PLAQUES COMMEMORATIVES

Pour tombes et monuments, en pierres naturelles 300x150 mm



Pour toute autre Amicale, nous réalisons des plaques personnalisées

Ets Paul Wetter

8a rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS Tél. Fax. 03 89 69 16 67

DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION

Pendant la Grande Guerre 1914-1918 cent mille Indochinois sont venus en Europe combattre et travailler pour la défense de la France. Quarante-cinq mille ont constitué vingt et un bataillons d'Infanterie Coloniale dans l'Aisne, en Champagne, à Verdun, dans les Vosges ou dans les Balkans. Imaginez les petits Annamites lourdement chargés, armés d'un fusil trop long, s'extirpant de la boue des tranchées le 23 octobre 1916 pour attaquer victorieusement le fort de Douaumont tenu par les Allemands ! Dans l'aviation le Capitaine Dô Huu Vi fut l'un des émules de Guynemer.

Cinquante-cinq mille ont été affectés à des unités de travailleurs ou à des usines d'armement. La toxicité des produits chimiques manipulés à la hâte a causé des pertes sérieuses aux ouvriers.

C'était l'époque où le cadre juridique des séquelles de la guerre se mettait en place. La qualité de « mort pour la France », liée aux combats, a été définie par la loi du 2 juillet 1915. Les tirailleurs indochinois tombés au champ d'honneur purent être enterrés comme leurs frères d'armes par l'autorité militaire. Ils reposent dans nos grandes nécropoles nationales.

Il n'en fut pas de même pour les ouvriers d'armement. Afin d'éviter que les morts soient jetés à la fosse commune, de hauts fonctionnaires métropolitains qui avaient séjourné dans la Belle Colonie et des mandarins chargés de la tutelle de leurs compatriotes mobilisés fondèrent le 23 décembre 1917 une œuvre des tombes : l'Association du Souvenir Indochinois.

Une double mission s'imposait à eux : regrouper

Le souvenir indochinois et les cérémonies du 2 novembre

les sépultures et consacrer à la mémoire des morts des monuments dignes d'eux. Près de trois mille tombes furent identifiées et rassemblées. Six monuments furent érigés : à Nogent sur Marne, Aix en Provence, Marseille, Montpellier (Castelnau le Lez), Tarbes et Bergerac, ainsi qu'une statue du soldat annamite victorieux à Toulouse et une pagode à Fréjus.

Les édifices majeurs du Souvenir Indochinois s'élevèrent dans le jardin tropical du bois de Vincennes : un temple et deux stèles. L'ANAI y organisa chaque année des cérémonies pieuses et amicales, notamment le 2 novembre, date fixée par la loi du 2 octobre 1919.

À l'exposition coloniale de 1906 à Marseille le Gouvernement Général de l'Indochine avait offert un « dinh » : grande maison annamite servant de salle de réunion dans un village, voire de lieu de culte du génie local. Construit en pièces détachées à Thu Dau

Mot, cet édifice était garni de meubles de toute beauté.

L'exposition coloniale de 1907 au bois de Vincennes se le procura ; il tint la place d'honneur au jardin colonial parmi d'autres édifices consacrés à l'Outre-Mer. En 1914, le Service de Santé Militaire, qui avait constitué à proximité un hôpital de campagne, eut l'idée d'y soigner des blessés indochinois. Le cimetière voisin, à Nogent sur Marne, servit de dernière demeure à deux cents d'entre eux.

C'est pourquoi, la guerre terminée, le Souvenir Indochinois suggéra de pérenniser le « dinh » en le consacrant aux âmes des Annamites morts au service de la France. À la cérémonie officielle le 9 juin 1920, en présence du Ministre des Colonies Albert Sarraut et du Maréchal Joffre, le rescrit de dédicace fut apporté solennellement par un envoyé spécial de l'Empereur Khai Dinh. Le 26 juin 1922, en outre, le souverain vint visiter le temple en compagnie de son fils le futur Bao Daï.

Par souci d'équité,

d'ailleurs, le Souvenir Indochinois fit édifier à petite distance un « stupa » en l'honneur des soldats cambodgiens et laotiens, ainsi qu'une stèle à la mémoire des Indochinois chrétiens.

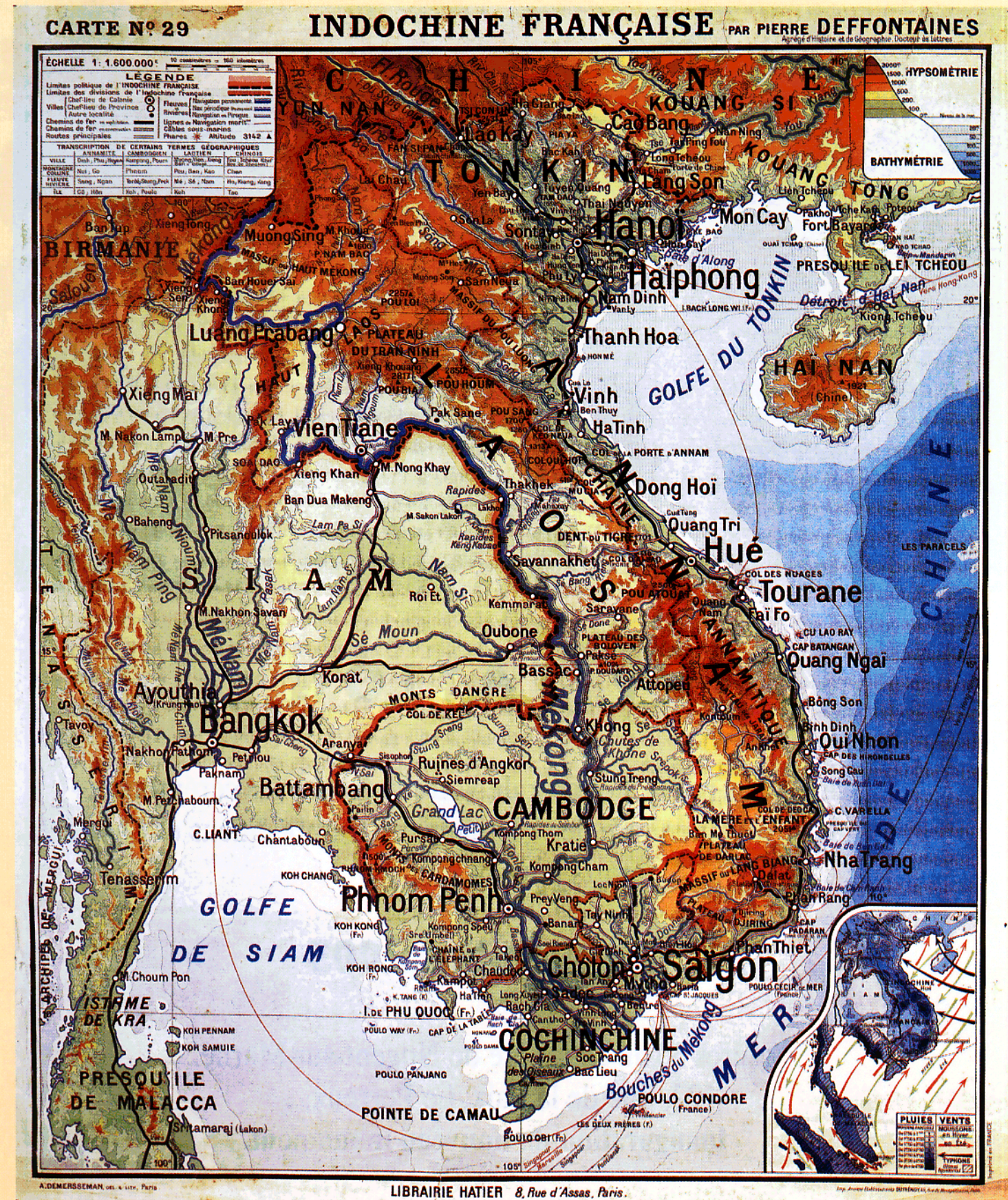
La sécurité de ce jardin du souvenir était assurée par un gardien logé sur place et rémunéré par l'association. Malheureusement sa mort laissa le champ libre aux malfaiteurs. La nuit de Pâques 1984 des cambrioleurs dérobèrent tous les meubles du « dinh », puis ils incendièrent le bâtiment. La nuit de Noël 1999 d'autres voleurs s'emparèrent de la barrière ancienne qui délimitait l'enclos.

Héritière du Souvenir Indochinois, l'ANAI lança une souscription pour reconstruire le temple. En deux ans (1990-1992) la tâche fut menée à bien ; le nouvel édifice, plus petit que l'ancien, fut inauguré le 4 avril 1992 par l'Empereur Bao Daï très ému.

...

Fidèles à la tradition, le 2 novembre 2003, nous irons honorer nos morts au jardin de Vincennes. Mais auparavant nous suivrons le Maire de Nogent sur Marne pour saluer dans son cimetière un nouveau monument du Souvenir Indochinois ; celui de 1920, en effet, bâti sur les tombes elles-mêmes, menaçait ruine par suite d'un affaissement du terrain.

À côté de cet ouvrage se dresse maintenant une stèle à la mémoire des morts de l'armée nationale vietnamienne tombés pour la Patrie de 1950 à 1975. Ils ont été formés par l'armée française, ils ont continué le combat qu'elle avait commencé pour eux. Des officiers réfugiés ont tenu à manifester leur fraternité ; le souvenir indochinois n'a pas d'âge.





INVITATION

L'A.N.A.I. vous prie d'honorer de votre présence les cérémonies qu'elle organise à la mémoire des Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens morts pour la France

le 2 novembre 2003

à 9 heures 30 au cimetière de Nogent-sur-Marne,
122, rue de la Paix, Le Perreux,
Inauguration du nouveau monument.

à 11 heures au jardin d'Agronomie Tropicale,
45 bis, avenue de la Belle Gabrielle, Nogent-sur-Marne,
Pèlerinage aux anciens monuments.